



THESIS / THÈSE

MASTER EN SCIENCES DE GESTION

Nouvelles tendances funéraires

Le comportement des consommateurs belges face aux nouvelles pratiques funéraires

Kaniowska, Klaudi

Award date:
2019

Awarding institution:
Universite de Namur

[Link to publication](#)

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.



Nouvelles tendances funéraires :
Le comportement des consommateurs belges
face aux nouvelles pratiques funéraires

Klaudia KANIOWSKA

Directeur: Prof. P. ZIDDA

Mémoire présenté
en vue de l'obtention du titre de
Master 60 en Sciences de gestion,

ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

Avant propos

L'émergence de nouvelles pratiques funéraires face aux modèles traditionnels place dorénavant le consommateur belge devant une plus large palette de choix. Ce mémoire s'intéresse aux comportements des Belges en matière funéraire. Il questionne leurs connaissances des différentes pratiques funéraires ainsi que leurs possibles appréhensions, qu'elles soient financières, religieuses ou encore écologiques. Une étude quantitative a été menée auprès d'un échantillon de personnes représentatives. Les données collectées ont permis d'établir plusieurs hypothèses sur le choix des Belges en matière funéraire.

Nous observons notamment à l'issue de cette étude qu'une connaissance plus approfondie des nouvelles pratiques funéraires orientera le choix du consommateur belge vers celles-ci, et incitera ce consommateur à organiser ses funérailles de manière plus individuelle ou plus écologique.

Introduction	1
Chapitre I : Le marché funéraire en Belgique et en Europe.....	3
I. 1 Produits et services du marché funéraire.....	3
I. 1.1 Législation liée à la gestion d'une entreprise et exigences légales	3
I. 1.2 Pompes funèbres	4
I. 1.3 Mode de sépultures	5
I. 1.3.1 Inhumation	6
I. 1.3.2 Crémation	6
I. 1.3.2.a Brève histoire de la crémation	8
I. 1.3.2.b Comment se passe l'incinération des cadavres ?	10
I. 1.4 Définition du rapatriement & question de législations.....	11
I. 1.4.1 Définition du terme rapatriement.....	11
I. 1.4.2 Rapatriement des défunts en Belgique et en Europe.....	12
I. 1.4.2.a Rapatriement du corps sans quitter le territoire belge.....	12
I. 1.4.2.b Rapatriement du corps depuis l'étranger	13
2. Données relatives à la mortalité.....	16
I. 2.1 La mortalité en Europe.....	17
I. 2.1.1 Les causes principales de décès en Union européenne – UE28	19
I. 2.2 La mortalité en Belgique	19
I. 2.2.1 Les causes principales de décès en Belgique.....	21
I. 3. Budget des familles et taille du marché	24
I. 3.1. Budget des familles.....	24
I. 3.2. Marchés funéraires : un marché en croissance	25
I. 3.2.1 Augmentation du nombre de pompes funèbres	25
I. 3.3. Statistiques sur la crémation en Europe et en Belgique	27
I. 3.3.1 Statistiques sur la crémation en Europe.....	27
I.3.3.1 Statistiques sur la crémation en Belgique	28
Chapitre II : Les nouvelles tendances du marché funéraire en Belgique, en Europe et dans le Monde.....	30
II.1. Les nouvelles tendances	30

II.	1.1 Une approche écologique	30
	II.1.1 Plan de verdissement des cimetières	31
	II.1.2 Cimetières naturels	32
	II.1.3 Urnes biologiques	33
II.2	Une approche technologique.....	35
	II.2.1 Elysium Space	35
	II.2.1.a Shooting Star Memorial.....	35
	II.2.2.b Lunar Star	36
	II.2.2 La cryogénéisation.....	37
	II.2.2.a Cryogénéisation complète	38
	II.2.2.b Neuro-conservation et DNA conservation.....	39
<i>Chapitre III : Le comportement des populations belges, freins et motivations en matière funéraire.....</i>		40
III.1	Profils du Belge en matière funéraire	40
	III.1.1 L'approche de la mort.....	40
	III.1.1.1 La mort est un sujet tabou	41
	III.1.1.1 Anxiété de la mort	43
	III.1.2 Le profil de la population belge en matière de rapatriement.....	44
	III.1.2.1 Immigration	44
	III.1.2.2 Émigration	46
	III.1.3 Le profil de la population belge en matière de service d'assurance	47
III.2	Les motivations des pratiques d'inhumation	48
	III.2.1 Les motivations de l'inhumation traditionnelle	48
	III.2.2 Les motivations des nouvelles méthodes d'inhumation	49
	III.2.2.1 Approche écologique.....	49
	III.2.2.2 Approche technologique	50
III.3	Les freins aux pratiques d'inhumation	51
	III.3.1 Les freins à l'inhumation traditionnelle.....	51
	III.3.2 Les freins aux nouvelles méthodes d'inhumation	51
	III.3.2.1 Approche écologique.....	52

III.3.2.2 Aspect financier	52
III.3.2.2 Approche technologique	53
Chapitre IV : Définition du problème de recherche et cadre conceptuel	55
IV. 1. Question de recherche et cadre conceptuel: hypothèses et variables	55
IV. 1.1 Formulation des hypothèses	55
IV. 1.2 Cadre conceptuel.....	56
IV. 2.1 La connaissance	57
IV. 2.2 Le choix	58
IV. 3. Variables indépendantes	59
IV 3.1 Motivation individualiste	59
IV. 4. Variables contrôle	64
Caractéristiques sociodémographiques :	64
Chapitre V : Méthodologie	64
V. 3 Présentation de l'échantillon.....	65
V. 4. Analyse de fiabilité	67
Chapitre VI : Analyse et résultat de l'étude.....	70
VI. 1. Analyse et résultats	70
VI. 2. Variables contrôles.....	76
VI .2.1 Sexe	76
VI.2.2 Profession.....	77
Chapitre VII : Les résultats et la discussion	78
Limites et voies de recherche	81
Bibliographie.....	82
Table des illustrations	84
Figures.....	84
Graphiques	85
Tableaux	86
Annexes.....	88
Annexe 1 : Tableau I.3.1.a et Tableau I.3.1.b.....	73...88

Annexe 2 : Questionnaire.....75 ...88

Introduction

« En ce monde rien n'est certain, à part la mort et les impôts » - Benjamin Franklin

Chacun d'entre nous décédera un jour, cela fait partie des certitudes de la vie. Quoiqu'il en soit, les gens se subdivisent en deux groupes. Certains d'entre nous le savent, n'ont pas peur de la mort, tandis que d'autres ne veulent pas y penser et s'imaginer qu'un jour ils quitteront le monde. Cependant, compte tenu du fait que la mort est une certitude pour tout être humain, le marché funéraire continuera à jouer un rôle important dans notre environnement - „Le monde change, les funérailles aussi” (Hanus, 2012).

Il existe des différences dans l'approche des pratiques funéraires (Vandendorpe, 2000). La religion, la culture ainsi que les différences générationnelles ont un impact majeur sur le comportement des personnes. La perception de l'approche du rituel funéraire est différente pour la génération des personnes âgées (plus de 60 ans), de celle des personnes d'âge moyen (40-60 ans), mais encore pour les plus jeunes générations (18-40 ans)¹. Plus une personne est âgée, moins elle a des idées préconçues liées à la mort.

On observe également de vastes différences selon les croyances que ce soit au niveau de l'approche de la mort ou des rituels funéraires (Vandendorpe, 2000). Par exemple, le rituel funéraire de la religion musulmane est différent de celui du bouddhisme. Le rapatriement du défunt, qui joue un rôle important pour les populations immigrées, la crémation en lieu et place des funérailles traditionnelles pour les personnes athées, ainsi que les nouvelles tendances liées au verdissement écologique dans les cimetières et les solutions dites écologiques sont autant de bouleversements du marché traditionnel des funérailles.

En parallèle, nous notons un changement dans l'approche de la population face à la mort. Quelques décennies plus tôt, elle faisait partie de la vie, aujourd'hui la plupart des gens traitent la mort comme un sujet tabou (Vandendorpe, 2000). La façon dont la mort

¹ <http://www.krematorium.suwalki.pl/dawne-pogrzeby-zachowawczosc-i-swiadomosc-domownikow/>

est perçue a un impact certain sur la vision des funérailles, notamment en choisissant un type d'enterrement pour nos proches.

L'objectif de ce travail est d'examiner l'opinion de la population belge sur l'évolution du marché funéraire(Beard, 2015) et de confirmer ou d'infirmier nos hypothèses principales sur base de la construction théorique. Nous cherchons à démarquer les tendances majeures du marché funéraire telles que l'évolution des enterrements dits « non traditionnels ».

Ce mémoire est divisé en deux parties. La première partie est une partie théorique qui se compose de 3 chapitres.

Nous décrivons dans le premier chapitre le marché funéraire en Belgique et en Europe. Nous évoquons dans un premier sous-chapitre les produits et services actuels du marché funéraire en Belgique et en Europe. Ensuite, nous voyons les données relatives à la mortalité, et donc au marché funéraire en Belgique. Enfin, nous étudions les budgets des familles et la taille du marché funéraire, avant de nous questionner sur les évolutions et tendances possibles.

Dans le second chapitre, nous décrivons les nouvelles tendances du marché funéraire. Nous étudions dans un premier sous-chapitre les méthodes non traditionnelles puis les tendances en croissance dans le monde et en Belgique.

Dans le dernier chapitre, nous étudions en premier lieu les raisons de ces changements de mœurs des populations. Puis nous discutons des freins à ces nouvelles pratiques, qu'ils soient financiers, législatifs ou culturels. Nous comparons ensuite le comportement des Belges face à ces tendances et face aux non-Belges afin de déterminer si le marché funéraire en Belgique suit les nouvelles tendances européennes.

La seconde partie est une partie empirique divisée en trois chapitres qui décrit la méthodologie utilisée ainsi que les résultats des analyses.

Le premier chapitre de cette seconde partie est consacré à la méthodologie utilisée pour obtenir les données. Le chapitre suivant traite de l'analyse des deux hypothèses émises. Les tendances comportementales de la population belge seront présentées.

Chapitre I : Le marché funéraire en Belgique et en Europe

Nous allons voir dans ce premier chapitre les produits et services standards du marché funéraire en Belgique et en Europe. Puis nous définirons la taille des marchés funéraires en Belgique et en Europe par l'étude de leurs données de mortalité puis par une étude statistique des comportements.

I. 1 Produits et services du marché funéraire

I. 1.1 Législation liée à la gestion d'une entreprise et exigences légales

« Toute personne voulant exercer des activités d'entrepreneur de pompes funèbres doit prouver, à côté des connaissances de base en gestion, la compétence professionnelle sectorielle »².

À l'instar de nombreuses autres professions, la gestion d'une compagnie funéraire est réglementée. Cela signifie que quiconque ne peut diriger une compagnie funéraire sans avoir préalablement rempli certaines conditions. La législation en vigueur impose certaines exigences. Tout d'abord, pour pouvoir s'inscrire à la Banque-Carrefour il est nécessaire d'avoir des connaissances de base en gestion, la compétence professionnelle sectorielle, ainsi que la compétence de base de gestion. Ces exigences sont vérifiées par le Guichet d'Entreprise.

Pour prouver une compétence professionnelle, trois options sont possibles :

- Par un titre obtenu après une formation de 2 ans : « l'article 24 de l'arrêté royal du 21/12/2006 détermine quels titres peuvent être acceptés. ».
- Par une pratique professionnelle durant les 15 dernières années : « 2 ans en tant que chef d'entreprise indépendant ou en tant qu'ouvrier qualifié travaillant à temps plein ; 3 ans en tant qu'indépendant à titre complémentaire ou ouvrier qualifié travaillant à temps partiel ».

² Extrait de l'Arrêté royal du 21 décembre 2006 relatif à la compétence professionnelle pour l'exercice de l'activité d'entrepreneur de pompes funèbres

- En passant un examen en tant que candidat libre, « toute personne qui ne peut faire valoir ni titre ni pratique professionnelle suffisante peut présenter un examen devant le Jury central. L'examen porte sur la compétence professionnelle sectorielle reprise dans l'article 23 de l'arrêté royal du 21/12/2006 »³.

I. 1.2 Pompes funèbres

La gestion d'un établissement funéraire se définit par l'exécution d'une ou de plusieurs des activités liées aux activités suivantes :

- Exposer les dépouilles mortelles et procéder à la toilette funéraire et aux soins de conservation ;
- Veiller au transport des dépouilles mortelles ;
- Organiser, exécuter et assurer les cérémonies funéraires jusqu'à l'endroit de l'inhumation ou de la crémation, suivant les usages locaux, religieux et philosophiques, ainsi que de la volonté du défunt ou de la famille.⁴

On distingue généralement quatre catégories de produits et services dans le domaine funéraire : les obsèques, la prévoyance, la marbrerie et l'entretien.

Le domaine des obsèques est celui de l'établissement funéraire. On compte dans ce domaine l'exposition des dépouilles, les soins apportés, le transport et l'organisation des cérémonies funéraires ainsi que l'exhumation. Le transport des dépouilles est aussi bien au niveau régional, national, de même qu'à l'international. Les domaines de la marbrerie et de l'entretien sont également le fait des établissements funéraires. La marbrerie concerne la création des monuments funéraires tels que les pierres tombales, les caveaux et les columbariums. L'entretien fait référence aux opérations de fleurissement, de nettoyage, de rénovation, d'embellissement, de gravure, de lettrage et de vernissage. Le domaine de la prévoyance, quant à lui, est aussi bien du ressort de l'établissement funéraire que de celui des assurances.

³ Extrait de l'Arrêté royal du 21 décembre 2006 relatif à la compétence professionnelle pour l'exercice de l'activité d'entrepreneur de pompes funèbres

⁴ Bruxelles Economie et Emploi Service, entrepreneur de pompes funèbres

I. 1.3 Mode de sépultures

La dernière faveur que les proches peuvent rendre au défunt est un enterrement digne. Tout le monde ne le définit pas de la même façon⁵. De plus, presque toutes les sociétés transforment l'élimination des restes humains en un rituel culturel. Ces rituels, de même que les organismes et les personnes qui participent à leur entretien, varient en complexité d'un endroit à l'autre (Howarth, 2016).

Les normes culturelles nous dictent de respecter la dernière volonté du défunt. Il convient donc que le dernier adieu soit conforme à ses souhaits. Si les volontés du défunt concernant le déroulement des funérailles ne sont pas connues, les aspects religieux, culturels et économiques peuvent être pris en compte. Toutes les religions n'autorisent pas la crémation. Certaines personnes s'opposent à l'incinération du corps d'un être cher.

À titre d'exemple, en Wallonie, le défunt peut opter pour l'une des options suivantes⁶ :

- Inhumation des restes mortels, en caveau (moyennant octroi d'une concession) ou en pleine terre (avec ou sans concession) ;
- Crémation suivie de l'inhumation des cendres dans l'enceinte du cimetière ;
- Crémation, suivie de la dispersion des cendres sur la parcelle du cimetière réservée à cet effet ;
- Crémation, suivie du placement des cendres dans le columbarium du cimetière ;
- Crémation, suivie de la dispersion des cendres en mer territoriale belge ;
- Crémation, suivie de la dispersion des cendres à un endroit autre que le cimetière ou que la mer territoriale ;
- Crémation, suivie de l'inhumation des cendres dans un endroit autre que le cimetière.

⁵ <https://books.openedition.org/editionsmsh/5827>

⁶ <https://www.wallonie.be/demarches/138567-connaitre-les-modes-de-sepulture>

I. 1.3.1 Inhumation

À ce jour, les plus anciennes sépultures volontaires découvertes datent de 100 000 ans. C'est au Proche-Orient que l'on trouve les premières preuves d'une inhumation intentionnelle des morts, à Skhul et Qafzeh en Israël, et à Qena en Égypte (Tiller, 1998). Dans toutes ces premières tombes sont enterrés des représentants de l'espèce *Homo sapiens*⁷.

Ainsi, depuis le début, l'*Homo sapiens* enterre ses semblables à la suite de leur décès⁸. Il n'est pas question ici de refaire toute l'histoire de l'inhumation à travers les âges, mais de montrer que cette pratique a véritablement traversé des millénaires. Les inhumations les plus fréquentes sont une tombe ne contenant qu'un seul individu, mais il existe également des sépultures doubles ou multiples.

I. 1.3.2 Crémation

Les dernières années ont montré que la crémation des corps devient une forme d'enfouissement de plus en plus courante en Belgique et dans le monde entier (Nerard, 2012). Cependant, la crémation a été longtemps une question très controversée. Cela est notamment dû à l'approche de l'Église catholique romaine à ce sujet, qui n'a reconnu la crémation qu'en 1983 (Nerard, 2012). Jusqu'à ce jour, l'Église recommande que la méthode traditionnelle d'enterrement des morts soit préservée, même si l'enseignement chrétien ne s'oppose pas à la crémation. L'Église autorise aujourd'hui de brûler les corps aux crématoriums.

Les questions religieuses ont un impact direct sur le mode de sépulture. La mort étant un sujet de préoccupation depuis très longtemps pour toutes les religions (Mathes, 2016).

Selon la foi de l'Église catholique, Jésus-Christ a été placé dans le tombeau après sa mort et il est ressuscité trois jours après. C'est pourquoi, afin de respecter la tradition, on croyait que le corps humain devait être enterré dans le sol sur le terrain du cimetière.

⁷ <https://www.hominides.com/html/dossiers/sepulture-tombe-prehistoire.php>

⁸ <https://www.hominides.com/html/references/les-premieres-tombes-prehistoire-0742.php>

L'incinération des cadavres était alors une expression du manque de foi en la résurrection ultérieure.

Dans le cas des chrétiens protestants, la crémation a été acceptée par les calvinistes et les luthériens depuis 1898⁹. On remarquera (à l'exception de la République tchèque) que les pays protestants d'Europe sont ceux ayant recours le plus souvent à la crémation.

L'islam et le judaïsme interdisent tous deux la crémation¹⁰. Pour les musulmans, la mise en terre est en effet obligatoire et pour les juifs la crémation est considérée comme une attaque au corps.

Enfin la majorité des bouddhistes optent pour la crémation du fait que le Bouddha historique se soit fait incinérer, mais elle n'est pas une obligation.

Les questions de religion ont été largement résolues en Belgique, où le pourcentage de crémation dépasse 50%¹¹. Cependant, dans plusieurs pays à travers le monde (Japon, États-Unis et Canada) la crémation constitue une grande majorité.

L'approche de la crémation dépend également beaucoup de la mentalité nationale puis locale (Le Guay, 2012). Dans certaines régions, la crémation était un sujet tabou depuis longtemps, car l'attachement des habitants à la tradition était très fort. Pour cette raison, il a fallu beaucoup de temps avant que les gens commencent à pratiquer cette forme d'enterrement.

Les questions d'hygiène et d'esthétique parlent également en faveur de la crémation, tout comme le fait qu'il y ait de moins en moins d'espaces dans les cimetières. Le coût d'incinération des cadavres dans le crématorium est désormais comparable au coût d'une inhumation traditionnelle, voire même moins cher dans certains cas.

⁹ <https://www.rebillon.fr/services-funeraires/inhumation-ou-cremation/>

¹⁰ <https://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2011-2-page-81.htm>

¹¹ 70% en région Bruxelles, 35% en Wallonie et 50% en Flandre

I. 1.3.2.a Brève histoire de la crémation

L'histoire de la crémation des cadavres remonte presque à la naissance de la civilisation humaine¹². Évidemment, lorsque la crémation des corps est apparue, il n'y avait pas d'endroits comme des crématoriums, salons funéraires, pompes funèbres afin de déposer le corps avant de l'incinérer. Le rôle de la maison funéraire aujourd'hui a été joué dans le passé par la communauté locale, qui a organisé des prières et des cérémonies sur le pieu brûlant (Le Guay, 2012). L'inhumation sous forme de crémation peut être considérée comme le début de l'inhumation des victimes brûlées, caractéristique de certaines tribus païennes¹³. À cette époque, ce n'était pas encore voulu comme une forme d'enterrement, mais on considère que c'est en quelque sorte la base de l'histoire de la crémation des cadavres. D'une autre manière, le début de l'incinération peut être retracé jusqu'à la pratique de brûler sur le bûcher les personnes soupçonnées de pratiquer de la « magie noire ». Les cadavres sur le bûcher. Il est bien évidemment ici question de brûler des personnes soupçonnées de « magie noire », et non pas d'être brûlé volontairement¹⁴.

La Chine a été le pays où les premières traces de crémation ont été localisées. Les chercheurs estiment que la découverte peut être retracée jusqu'à l'époque préchrétienne, soit 8 000 ans avant Jésus-Christ. Cependant, il n'est pas possible d'évaluer clairement l'origine de la crémation des cadavres (Le Guay, 2012). Des conclusions similaires peuvent être tirées de l'histoire des anciens Perses. La crémation a été répandue parmi ces personnes pendant assez longtemps. La procédure a été pratiquée jusqu'à l'époque de Zaratoustra, qui était un prêtre persan, un prophète. Il a commencé une réforme religieuse qui a fait de celle-ci l'une des premières religions monothéistes au monde à mettre fin, dans une certaine mesure, à l'incinération des cadavres en Perse. La crémation des cadavres était également populaire dans la Grèce antique et à Rome. Toutefois, il n'avait aucune origine religieuse et il s'agissait d'un certain rituel militaire. Pour les

¹² <http://www.krematorium.suwalki.pl/cywilizacje-pierwotne-a-kremacja-zwlok/>

¹³ <http://www.krematorium.suwalki.pl/cywilizacje-pierwotne-a-kremacja-zwlok/>

¹⁴ <http://www.krematorium.suwalki.pl/cywilizacje-pierwotne-a-kremacja-zwlok/>

soldats méritants, l'inhumation sous forme de crémation était la plus haute forme de distinction posthume, c'est-à-dire une compensation pour les services rendus¹⁵.

Il convient de noter que les pratiques liées à l'incinération étaient appliquées parmi les peuples païens (Le Gua, 2012). La crémation originale s'est terminée avec la croissance du christianisme dans le monde entier. Les premiers chrétiens étaient fortement opposés à l'incinération des corps des défunts sur le bûcher (Nerard, 2012). D'un autre côté, l'augmentation du nombre de chrétiens équivaut en parallèle à la diminution du nombre de nations païennes en raison des missions de reconversion et des croisades. En effet, certaines personnes, ayant adoré diverses divinités jusqu'à ce jour, ont choisi, du fait de l'influence chrétienne, d'être baptisées. Avec cette expansion du christianisme, les tribus païennes ont disparu, et avec elles les coutumes païennes, parmi lesquelles figure la crémation des cadavres (Nerard, 2012). La crémation, présente parmi les tribus païennes, n'était toutefois pas la règle et l'inhumation était également pratiquée sous forme d'inhumation des morts dans le sol ou dans des tombes. Quelques années après Jésus Christ, l'explication fut que l'inhumation sous terre était la seule forme d'enterrement acceptée par le christianisme et établie sur le modèle de la tombe du Christ (Nerard, 2012).

La crémation des morts accompagnait la plupart des premières civilisations apparues sur Terre. Son histoire s'est révélée aussi dynamique que l'histoire des funérailles traditionnelles sous forme d'enterrement des corps. Il est donc difficile de déterminer quelle forme d'enterrement a été la première. Nous présumons généralement que c'est celle qui domine aujourd'hui, à savoir l'inhumation sous terre ou en caveau. Cependant, il n'y a pas de certitude absolue à ce sujet.

Une chose est certaine : les trois grandes religions du livre ont partiellement bloqué le développement de la crémation pendant des centaines d'années. C'est pourquoi nous ne nous y habituons qu'aujourd'hui¹⁶.

¹⁵ <http://www.krematorium.suwalki.pl/cywilizacje-pierwotne-a-kremacja-zwlok/>

¹⁶ <http://www.krematorium.suwalki.pl/cywilizacje-pierwotne-a-kremacja-zwlok/>

I. 1.3.2.b Comment se passe l'incinération des cadavres ?

Premièrement, afin de s'assurer que toute la procédure est légale et régulière, les documents suivants doivent être fournis au salon funéraire :

- Un certificat du médecin ayant constaté le décès, et précisant s'il s'agit d'une mort naturelle, violente ou suspecte ;
- Lorsqu'une mort naturelle a été constatée, il est nécessaire d'obtenir un deuxième rapport établi par un médecin désigné par l'administration communale ;
- Si le constat fait état d'une mort violente ou suspecte, il est nécessaire d'obtenir un permis d'incinération de la part du procureur du Roi¹⁷.

Une fois que ces formalités ont été réglées, la procédure de préparation du corps pour la crémation peut commencer¹⁸. Cette partie se déroule de la même manière que pour les enterrements traditionnels. Les vêtements du défunt peuvent être remplacés par un linceul ou par une autre forme traditionnelle. Les matériaux qui ne peuvent pas être brûlés sont prohibés. La seule chose qui diffère de la méthode traditionnelle est le cercueil dans lequel le corps est placé. Celui-ci doit être fait de matériaux écologiques, sans ajout de peintures, de vernis ou d'ornements métalliques (il peut s'agir de bois pur, de carton, d'osier), et le défunt ne peut y placer que des objets qui peuvent être brûlés sans problème (il ne peut s'agir de métaux ou de plastique).

Après la crémation, la famille du défunt a plusieurs options pour disposer des cendres du défunt, comme :

- Les déposer dans une urne, qui sera enterrée au cimetière ou placée dans le columbarium du cimetière ;
- Les disperser sur une pelouse cinéraire du cimetière ou à un autre endroit dans le cadre légal cité au 1.3 ;

¹⁷ <https://www.belgium.be/fr/famille/decès/incineration>

¹⁸ <https://www.nouvelobs.com/rue89/nos-vies-intimes/20131025.RUE9709/cremation-ce-qui-se-passe-derriere-la-vitre.html>

- Les disperser sur la mer territoriale contiguë au territoire de la Belgique ou les transférer à l'étranger¹⁹.

I. 1.4 Définition du rapatriement & question de législations

Étant donné que la bibliographie sur ce sujet est très limitée, la plupart des informations recueillies dans ce domaine proviennent de discussions avec les personnes travaillant dans ce secteur. Lors du salon des funérailles à Paris, en novembre 2017, plusieurs entretiens ont été réalisés dans le but de clarifier les questions relatives à l'industrie funéraire. Parmi les interlocuteurs se trouvent Monsieur Kamal Doudi (Branch Manager - Eclip's service funéraire aérien), Madame Annick Jenet (Responsable Développement Prévoyance FUNECAP GROUPE), Madame Myriam Balandras - (Responsable de groupe - Anubis) et Monsieur Dexters (Président de la Fédération Royale des entrepreneurs de pompes funèbres de Belgique). Toutes ces personnes ont participé aux entretiens. Ces quatre acteurs sont tous étroitement liés à la branche funéraire, plus particulièrement, aux procédures de rapatriement du corps.

I. 1.4.1 Définition du terme rapatriement

Le rapatriement est un terme signifiant un type spécifique de retour de personnes, un genre spécifique de « migration »²⁰. Il s'agit du retour au pays de personnes qui, pour diverses raisons (politiques, environnementales ou pour fuir la guerre), ont quitté leur pays d'origine par choix ou de force²¹. Le mot rapatriement désigne le plus souvent des prisonniers de guerre qui, après des années de détention, retournent dans leur pays d'origine. Mais aussi des migrants ou autres personnes déplacées de force qui retournent dans leur pays d'origine. L'utilisation la plus correcte du terme "rapatriement" est pour décrire le retour au pays des personnes déportées de force pendant la Seconde Guerre mondiale pour le travail obligatoire du Troisième Reich, à condition qu'elles soient retournées dans leurs zones d'habitation d'origine. Il faut aussi souligner que le rapatriement est généralement un phénomène positif et dépend du libre arbitre des

¹⁹ <https://www.belgium.be/fr/famille/deces/incineration>

²⁰ <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>

²¹ <http://wypracowania24.pl/wos/308/repatriacja-co-to-jest>

personnes qui décident de retourner dans leur pays d'origine²². Aujourd'hui, nous assistons à des actions de rapatriement, même si leur ampleur et leurs causes ne sont pas identiques à celles d'une période de guerre. Il s'agit notamment du rapatriement des défunts vers leur pays d'origine.

Nous appellerons ici le terme « rapatriement » comme l'action consistant à déplacer un corps sans vie d'un lieu quelconque vers le pays ou la région d'origine afin de procéder à une inhumation.

I. 1.4.2 Rapatriement des défunts en Belgique et en Europe

Nous allons étudier ci-dessous les modalités de rapatriement du corps d'un citoyen belge à l'intérieur du territoire belge, puis du rapatriement du corps d'un citoyen belge depuis l'étranger. Nous étudierons dans ce cas le rapatriement d'un corps depuis trois pays membres de l'Union européenne et depuis un quatrième pays hors de l'Union européenne.

I. 1.4.2.a Rapatriement du corps sans quitter le territoire belge

La Belgique diffère des autres pays sous de nombreux aspects. Tout cela est dû au fait qu'il existe trois législations différentes selon les régions du pays. Compte tenu de cette division, nous avons également trois dispositions législatives différentes²³. Chacune des législations couvre son propre territoire et a ses propres droits. L'importance des procédures administratives dans les régions de Bruxelles, de Wallonie et de Flandre, est conséquente. Ci-dessous sont présentées les principales caractéristiques de ces différentes réglementations :

- Dans l'éventualité où le décès se serait produit en Flandre, le corps du défunt peut, sans encombre, être transporté entre les différentes villes de Flandre. Le seul document nécessaire dans cette situation est une déclaration de décès établie par un médecin.

²² <http://wypracowania24.pl/wos/308/repatriacja-co-to-jest>

²³ Interview avec Monsieur Dexters, Président de la Fédération Royale des entrepreneurs de pompes funèbres de Belgique

Dès que le médecin a fourni ce document, le cadavre peut être transporté immédiatement dans toutes les parties de la Flandre²⁴.

- En Région bruxelloise, les aspects relatifs à l'organisation et au transport des corps sont quelque peu différents. La zone est basée sur la législation de 1971. Ce principe est étroitement lié à l'exigence d'une approbation du lieu où le décès est survenu. En d'autres termes, le corps ne peut être transporté d'Ostende à Bruxelles sans le consentement des autorités ostendaises. Le corps doit rester dans la ville du décès jusqu'à l'obtention de ce document²⁵.
- En Wallonie, les démarches administratives sont les mêmes qu'à Bruxelles. En pratique, cela signifie que si un habitant de Namur décède à Bruxelles, l'autorisation de transport est accordée à Bruxelles. Une fois ces documents particuliers obtenus, le transport peut être effectué jusqu'au lieu de l'inhumation.

I. 1.4.2.b Rapatriement du corps depuis l'étranger

Ce point est beaucoup plus complexe. Chaque pays d'Europe a ses propres droits et principes. En conséquence, la législation relative au transport est différente et dépend du pays. Plusieurs pays d'Europe seront présentés ci-dessous pour illustrer les différences dans la bureaucratie requise.

Au niveau mondial, deux accords régissent le transport des corps : les accords de Berlin de 1937 et ceux de Strasbourg de 1973²⁶.

Autriche²⁷ :

Si un citoyen belge décède en Allemagne ou en Autriche, des documents obligatoires sont exigés pour la libération du corps et son transport ultérieur. Les documents exigés sont les suivants :

²⁴ Interview avec Monsieur Dexters, Président de la Fédération Royale des entrepreneurs de pompes funèbres de Belgique

²⁵ Interview avec Monsieur Dexters, Président de la Fédération Royale des entrepreneurs de pompes funèbres de Belgique

²⁶ <http://www.afif.asso.fr/francais/conseils/legislation/transport/strasbourg.html>

²⁷ <https://www.wien.gv.at/gesundheit/einrichtungen/planung/pdf/health-vienna.pdf>

- Une copie du certificat de décès ;
- Une demande écrite auprès du service de santé du district par les pompes funéraires contenant toutes les informations du défunt ;
- Des documents prouvant l'autorisation des pompes funéraires à exercer leur activité en France²⁸.

France :

En ce qui concerne l'État français, les procédures sont plus complexes. Notamment, une habilitation spéciale est nécessaire pour pouvoir procéder à la fermeture du cercueil ainsi qu'au transport de corps depuis la France. L'habilitation est donnée pour une période de 6 ans. Seules les funérailles avec des caravanes spécialement équipées sont autorisées à effectuer ces transports. De plus, ces caravanes sont contrôlées par des services français sélectionnés. Pour obtenir un certificat de laissez-passer mortuaire ou d'autorisation de transport du corps en dehors du territoire métropolitain, les documents requis sont les suivants :

- Une copie de l'arrêt portant l'habilitation de l'entreprise de pompes funèbres mandatée ;
- Un acte de décès rédigé par l'officier d'état civil du lieu de décès ;
- Un certificat de décès mentionnant l'absence de problème médico-légal (modèle défini par l'arrêté du 24/12/1996) ;
- Un certificat médical de non-contagion ;
- Une autorisation de fermeture du cercueil délivré par l'officier d'état civil se trouvant sur le lieu de décès. Dans ce cas, l'entreprise de Pompes Funèbres doit attester que le cercueil répond aux normes réglementaires ;

²⁸<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070633&idArticle=LEGIARTI000006395911&dateTexte=&categorieLien=cid>

- Une attestation de mise en bière et pose de scellement d'un cercueil en présence d'un membre de la famille ainsi qu'une copie de la carte nationale d'identité de la personne présente (L.2213-14 du CGCT)²⁹.

Espagne³⁰ :

En Espagne, le processus est plus long. Cela est dû au fait que le consentement à l'exportation des cadavres du pays est donné par le président de la ville ou le maire. Cette procédure peut parfois prendre plusieurs jours voire même une semaine dans certains cas. Avant que le transport puisse avoir lieu, les documents suivants doivent être fournis :

- Un acte de décès ;
- Un certificat médical sur la cause du décès qui certifie l'absence d'une maladie contagieuse ainsi qu'un certificat d'embaumement ;
- Une décision du maire de la ville ou du maire de la commune concernée.

Suisse :

En Suisse et en Allemagne³¹, les procédures administratives à effectuer sont similaires. Il n'y a pas d'habilitations ou de consentements spéciaux délivrés par les plus hautes autorités de l'État. Ces pays se concentrent principalement sur les besoins d'approvisionnement en transport. En cas de décès d'un ressortissant belge en Suisse, les documents suivants doivent être conservés :

- Une copie de l'acte de décès suisse ;
- Un certificat médical indiquant la cause du décès et que le décès n'a pas été provoqué par une maladie infectieuse ou contagieuse ;

²⁹ Préfecture des Bouches-du-Rhône, Direction de la Citoyenneté de la Légalité et de l'Environnement, Bureau des Élections et de la Réglementation

³⁰ <https://spain.diplomatie.belgium.be/fr/voyagervivre-en-espagne/info-enseignement-en-espagne>

³¹ <https://austria.diplomatie.belgium.be/fr/services-consulaires>

- Une déclaration du bureau funéraire selon laquelle le cercueil a été fermé conformément aux exigences de la Convention de Berlin.

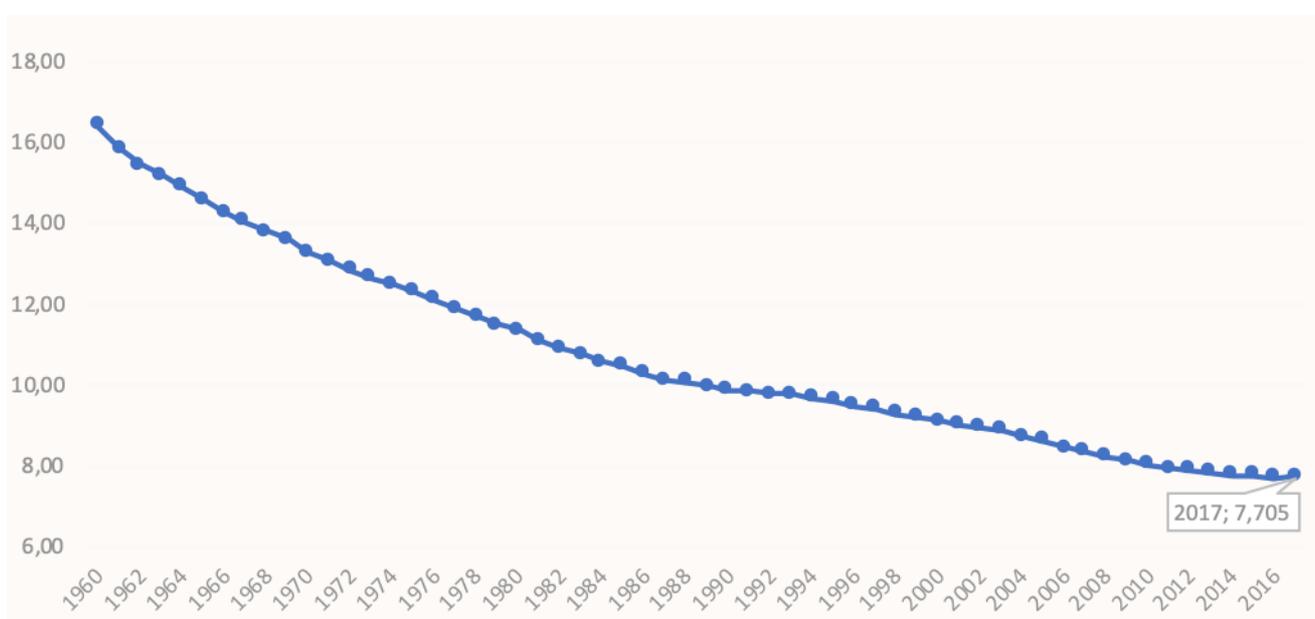
2. Données relatives à la mortalité

Toutes les 5 secondes, 9 personnes meurent dans le monde (Tenshinkhan, 2016).

Au niveau mondial, le taux de mortalité³² a tendance à baisser. Cela est dû à un développement qui s'est accéléré. En effet, la mortalité infantile a drastiquement baissé en Asie. Et l'Afrique commençant à se développer de plus en plus nous fait penser cette tendance à la baisse du taux la mortalité se poursuivra au niveau mondial ; même si depuis 2014 le taux semble pour l'instant se stabiliser autour de 7,7 pour 1 000 personnes, comme le montre le graphique I.2 ci-dessous.

Graphique I.2

Évolution du taux de mortalité mondial pour 1 000 personnes sur la période 1960-2016.



³² <https://donnees.banquemondiale.org>

Source : Banque mondiale, données sur le taux de mortalité brut mondial pour 1 000 personnes.

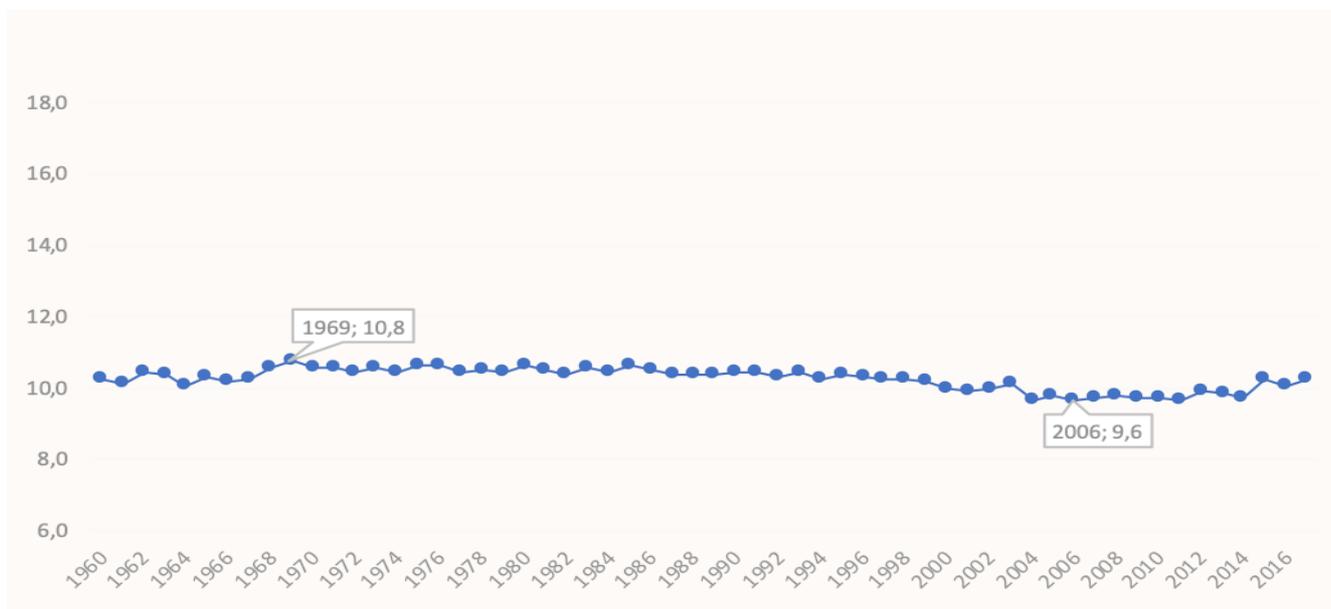
Nous allons maintenant nous intéresser à la mortalité en Europe dans un premier temps, pour ensuite nous pencher sur celui de la Belgique. Nous décrivons pour chaque cas le taux de mortalité brut ainsi que les causes principales de décès.

I. 2.1 La mortalité en Europe

Dans le cas de l'Europe³³ – ici l'Union européenne – nous constatons sur le graphique I.2.1.a ci-dessous que le taux de mortalité brut est stable sur la période entre 1960 et 2016. Ce taux oscille aux alentours de 10 pour 1 000 personnes avec un maximum à 10,8 pour l'année 1969 et un minimum de 9,6 pour l'année 2006.

Graphique I.2.1.a

Évolution du taux de mortalité dans l'Union européenne pour 1 000 personnes sur la période 1960-2017.



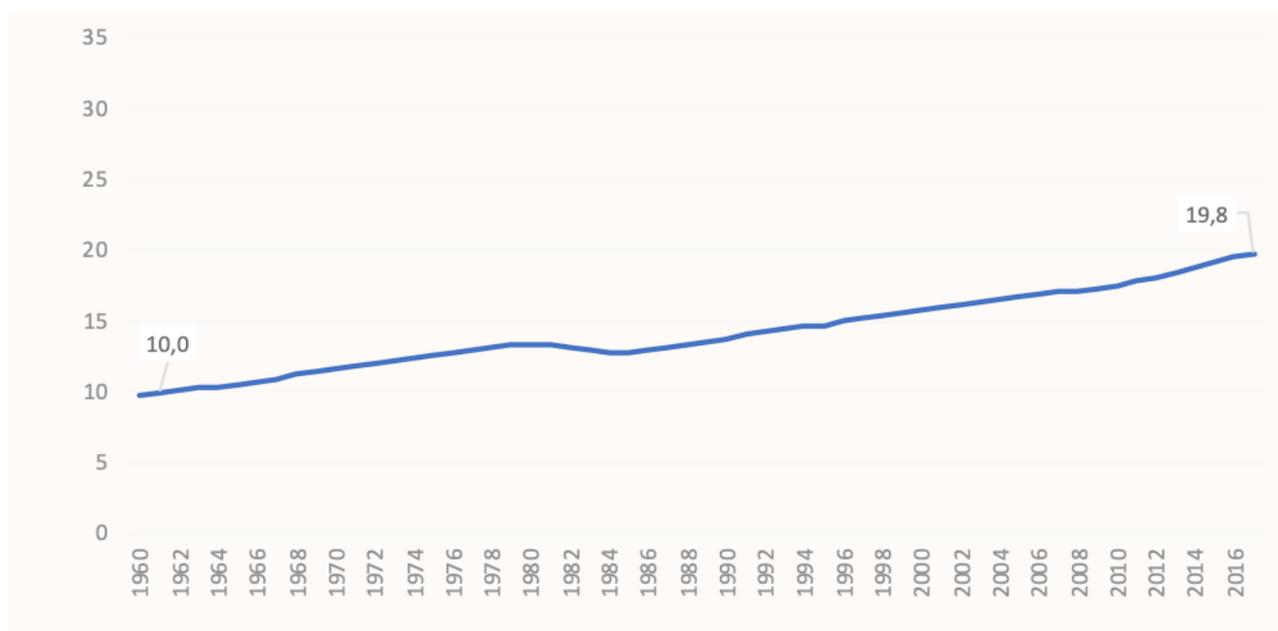
³³ <https://donnees.banquemondiale.org>

Source : Banque mondiale, données sur le taux de mortalité brut dans l'Union européenne pour 1 000 personnes.

Cette stagnation du taux de mortalité brut européen est à mettre en relation avec le pourcentage de la population âgée de plus de 65 ans³⁴ (graphique ci-dessous I.2.1.b) ainsi que l'évolution démographique européenne³⁵ : 461 millions en 1988 ; 487 millions en 2000 ; 512 millions en 2018 (graphique I.2.1.c). Ces deux graphiques montrent que la population européenne est plus nombreuse et plus âgée, ce qui explique la stagnation du taux de mortalité brut.

Graphique I.2.1.b

Évolution en pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus sur la période entre 1960 et 2017.



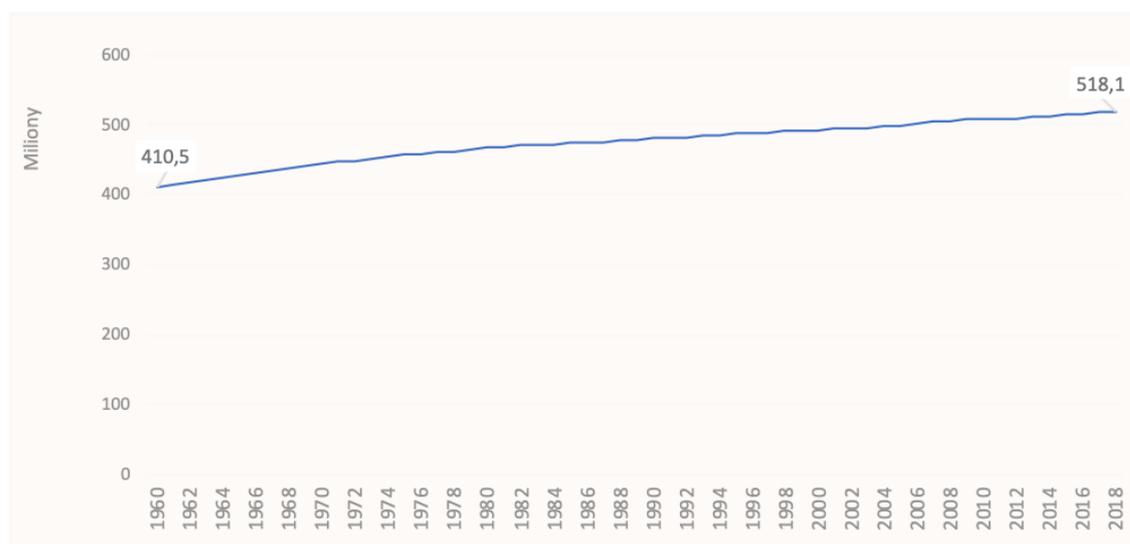
Source : Eurostat, données : Population au 1er janvier par âge et par sexe.

³⁴ <https://ec.europa.eu/eurostat/data/database>

³⁵ <https://ec.europa.eu/eurostat/web/population-demography-migration-projections/visualisations>

Graphique I.2.1.c

Évolution démographique de la population européenne sur la période 1960-2018.



Source : Eurostat, données : Visualisation, Développement et projections démographiques

I. 2.1.1 Les causes principales de décès en Union européenne – UE28

Les causes de décès au sein de l'Union européenne sont extrêmement nombreuses et variées. En voici les trois causes principales³⁶ :

- Tumeurs – 33,9%
- Maladies cardiovasculaires – 30,8%
- Maladies de l'appareil respiratoire – 12,0%

I. 2.2 La mortalité en Belgique

En 2016, la Belgique a enregistré 108 056 décès³⁷. Chaque année, le nombre de décès reste constant (entre 104 000 et 110 000 décès enregistrés au cours des dernières

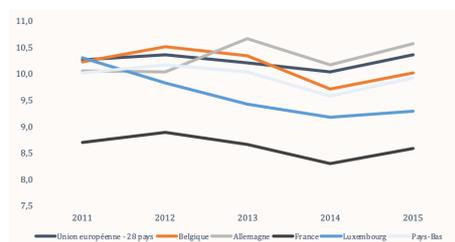
³⁶ <https://ec.europa.eu/eurostat/data/database>

³⁷ Stable - la Belgique en chiffre

années). La chronologie mensuelle des décès nous donne un nombre de décès mensuel entre 8 000 et 10 000 personnes³⁸ en Belgique. Le graphique I.2.2.a ci-dessous permet de comparer le taux de décès pour 1 000 habitants de la Belgique avec les pays voisins et l'ensemble de l'Union européenne. On remarque que la Belgique suit la tendance globale d'une année sur l'autre. On peut également noter l'extrême similitude entre les courbes belges et néerlandaises.

Graphique I.2.2.a

Causes de décès - taux de mortalité standardisé pour 1 000 habitants sur la période 2011-2015



Source : Eurostat, base de données : Causes de décès - taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants

Le graphique I.2.2.b ci-dessous indique le nombre de décès par mois en Belgique en 2016. Ces statistiques permettent de voir que le taux de mortalité est relativement stable sur l'année 2016 avec tout de même une période « basse », de juin à septembre et une période « haute » d'octobre à mai avec deux pics en décembre et en mars (plus de 10 000 décès).

Graphique I.2.2.b

Évolution du nombre de décès en Belgique par mois pour l'année 2016.

³⁸ RÉDACTION EN LIGNE, 2017, Mortalité en Belgique



Source : Issue de « RÉDACTION EN LIGNE, 2017, Mortalité en Belgique »

I. 2.2.1 Les causes principales de décès en Belgique

Les causes de décès sont nombreuses En voici les causes principales³⁹:

- Maladies cardiovasculaires – 27,7%
- Tumeurs (cancer du poumon, cancer des VADS, cancer de l'intestin, cancer du sein, cancer de l'utérus, etc...) – 26,4%
- maladies respiratoires – 10,4%

En Belgique, nous pouvons identifier trois grandes causes de décès, qui sont indiquées dans le tableau I.2.2.1.a suivant :

S

³⁹ Brochure2, Province de Liege, MORTALITÉ ET CAUSES DE DÉCÈS

Tableau I.2.2.1.a

Tableau récapitulatif des causes principales de décès en Belgique pour l'année 2016 par sexe.

		Hommes		Femmes		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Belgique	Toutes causes	53.296	100,0%	54.760	100,0%	108.056	100,0%
	Maladies de l'appareil circulatoire	13.712	25,7%	16.222	29,6%	29.934	27,7%
	Tumeurs	15.915	29,9%	12.645	23,1%	28.560	26,4%
	Maladies de l'appareil respiratoire	5.975	11,2%	5.228	9,5%	11.203	10,4%
	Suicides	1.360	2,6%	543	1,0%	1.903	1,8%

Source : Statbel, Belgique - Décès par sexe et par région, 2016

Les causes de décès les plus fréquentes au sein de la population belge sont les maladies cancéreuses, les maladies de l'appareil circulatoire, les maladies de l'appareil respiratoire. Ce sont des maladies qui touchent en grande majorité la tranche de population des plus de 65 ans. En Belgique, on compte environ 18 personnes sur 100 000 qui se suicident⁴⁰. La Belgique se situe largement au-dessus de la moyenne européenne, qui est de 12 pour cette catégorie.

On observe des variations selon la région. La Belgique étant divisée en régions, chacune de ces régions à un taux de mortalité différent⁴¹. En Wallonie, les décès sont plus

⁴⁰ <https://www.preventionsuicide.be/fr/je-cherche-des-infos/chiffres-belgique.html>

⁴¹ <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mortalite-et-esperance-de-vie/mortalite-generale#figures>

fréquents qu'en Flandre ou à Bruxelles par exemple. Le tableau I.2.2.1.b⁴² ci-dessous nous l'illustre.

Tableau I.2.2.1.b

Indication des taux de mortalité par région et par sexe pour l'année 2016.

	Hommes	Femmes	Total	Population	Taux de mortalité (pour 1 000 personnes)
Région de Bruxelles-Capitale	4 326	4 740	9 066	1 199 000	7,6
Région flamande	30 448	30 465	60 913	6 553 000	9,3
Région wallonne	18 522	19 555	38 077	3 624 000	10,5
Belgique	53 296	54 760	108 056	11 376 000	9,5

Source : Statbel, Taux brut de mortalité, par sexe et par région, 2000 - 2017

Les experts et les scientifiques mettent en avant plusieurs causes afin d'expliquer ce taux de mortalité surprenant en Wallonie. Des enquêtes ont été menées à ce sujet en 1997, 2001, 2004, 2008 et 2013. Les résultats montrent que les maladies cardiovasculaires, certains types de cancers liés à des habitudes alimentaires et le tabagisme jouent ici un rôle extrêmement important (Debuisson, 2018). Comme nous l'avons constaté, le taux de mortalité en Belgique reste relativement similaire chaque année, malgré une légère augmentation. La stabilité n'est pas un élément critique pour le marché funéraire. En effet tant qu'il n'y a pas d'augmentation ou de diminution brusque, le marché funéraire peut s'adapter dans le cas où la demande resterait relativement fixe ou augmenterait doucement. On peut dans ce cas dire que le marché funéraire est suffisamment sécurisé.

⁴² <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mortalite-et-esperance-de-vie/causes-de-deces#panel-11>

I. 3. Budget des familles et taille du marché

I. 3.1. Budget des familles

Le marché funéraire est un marché avec une clientèle relativement stable comme nous l'avons déjà vu. Mais cela n'empêche pas en parallèle le développement du marché sous d'autres formes. En effet, le nombre d'entreprises et de services ne cesse d'augmenter et comme nous allons le voir ci-dessous, cela ajoutera une grande disparité des prix proposés. Les estimations de l'industrie du marché funéraire quant à elles indiquent des dépenses moyennes d'environ 4 000€ pour une inhumation et de 3 500€ pour une crémation, selon une étude de « L'assurance obsèques »⁴³ pour l'année 2014 sur l'ensemble de la France. L'étude (cf. Tableau I.3.1.a et Tableau I.3.1.b en Annexes) nous donne une vue d'ensemble des coûts pour une inhumation et une crémation en Région Parisienne et en Province. Ainsi les frais d'obsèques pour une inhumation oscillent en Province entre 2 020€ et 6 000€ et entre 3 140€ et 7 820€ en région Parisienne. Dans le cas d'une crémation, ces frais oscillent entre 1 150€ et 4 350€ en Province et entre 2 490€ et 5 920€ en région Parisienne.

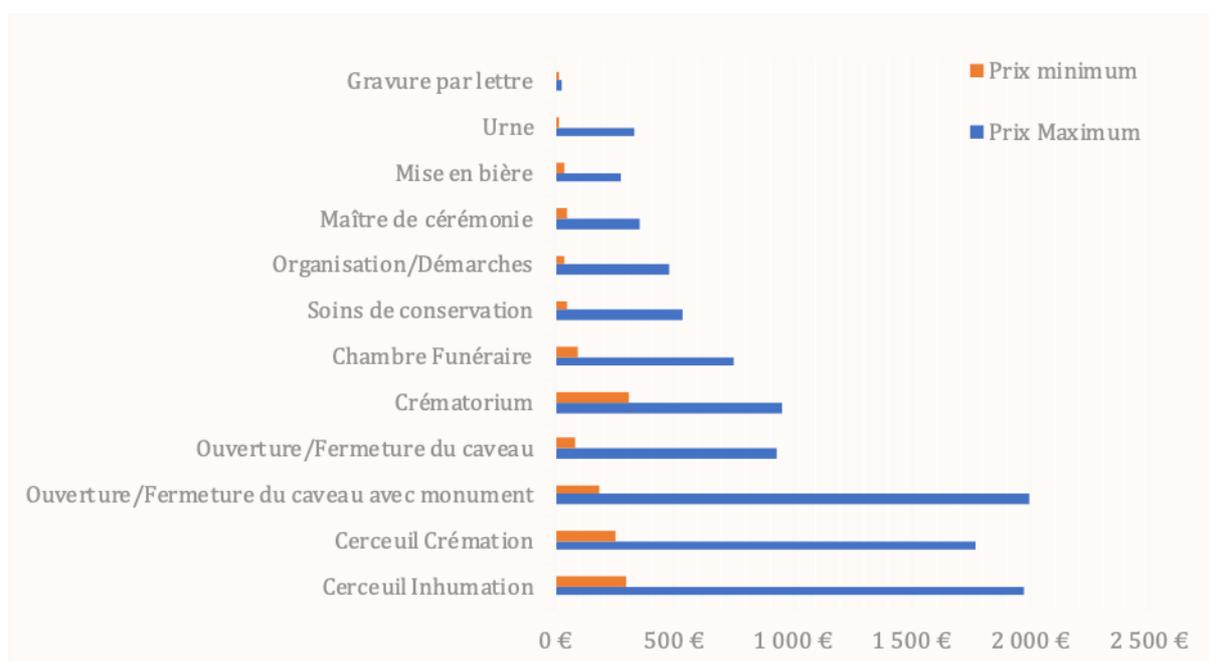
Selon une autre enquête réalisée en France auprès de 818 magasins de pompes funèbres en 2014, cette fois-ci par les associations locales UFC-Que Choisir : sur les 1 132 devis recueillis, le coût d'un enterrement oscille entre 1 350€ et 6 600€⁴⁴. Cela comprend non seulement les frais funéraires, mais également le prix de la concession ainsi que de la marbrerie (ex : monument). Cette étude permet de voir également la très grande disparité des prix proposés, toutes régions et toutes enseignes confondues, le graphique I.3.1.c ci-dessous illustre parfaitement cette disparité.

Graphique I.3.1.c

Représentation des prix maximum et minimum pour chaque catégorie sur les 1 132 devis recueillis de l'étude UFC-Que Choisir en 2014.

⁴³ <https://www.lassurance-obseques.fr/guide-obseques/frais-d-obseques/>

⁴⁴ <https://www.cafedupatrimoine.com/dossiers/article/budget-a-prevoir-pour-enterrement-proche>



Source : Etude UFC-Que Choisir, infographie du 01/11/2014.

Nous voyons ici que les prix du crématorium se situent dans une fourchette de prix des 330€-950€, pouvant atteindre « en tout et pour tout » le triple du prix minimum. Les urnes funéraires sont quant à elles la catégorie avec l'écart de prix le plus conséquent, de 10€ à 330€ soit 33 fois le prix le plus bas. Le reste des catégories oscille entre 7 et 12 fois le prix minimum avec un coefficient moyen de 9.

I. 3.2. Marchés funéraires : un marché en croissance

I. 3.2.1 Augmentation du nombre de pompes funèbres

Chaque année, le nombre de pompes funèbres augmente légèrement en Belgique. Lors d'une entrevue menée le 03/07/2018 avec Mme Carine Devoghel (propriétaire d'un établissement de pompes funèbres à Uccle), elle nous explique que cette augmentation est essentiellement due au fait que les entreprises funéraires existantes s'agrandissent en ouvrant plus de succursales. L'article de 2016 nous dit que :

« Le nombre d'entreprises de pompes funèbres a augmenté de 7% l'année dernière en Belgique, indique vendredi le Syndicat Neutre pour Indépendants (SNI) qui se base sur

des statistiques du SPF Economie. Cette progression contraste avec le nombre de décès qui reste stable depuis plusieurs décennies (110 508 en 2015). » (Maeterlinck, 2016)

En 2013, 786 établissements funéraires étaient enregistrés en Belgique. Un an plus tard, en 2014, 794 établissements funéraires étaient immatriculés et en 2016, 907 établissements funéraires étaient déclarés – toutes institutions comprises (Maeterlinck, 2016). Mme Devoghel explique également que la plupart des pompes funèbres en Belgique sont des PME, généralement des sociétés familiales. Mais il ne faut pas oublier qu'il existe aussi d'énormes entreprises funéraires sur le marché belge, comme Dela et Pompes Funèbres General Belgique.

Il y a cinquante ans, il n'y avait habituellement qu'une seule entreprise funéraire dans une ville ou un village à proximité de l'église (Maeternic, 2016). Habituellement, seuls les cercueils y étaient choisis, et le corps du défunt restait à la maison jusqu'au jour des funérailles. Cependant, la profession liée à l'entreprise funéraire a évolué. Cette situation a été influencée principalement par la loi de 1993⁴⁵, qui a ouvert les portes à la concurrence et imposé l'obligation de posséder des formations spécifiques. Les propriétaires ont été contraints de se former dans le domaine des cérémonies funéraires, mais également à l'accueil des familles, aux rites et au deuil (Trompette, 2017). Les institutions chargées de l'organisation des funérailles sont donc devenues plus sensibles en termes de relations avec la famille du défunt. L'accueil approprié de la famille du défunt au funérarium, la conversation et l'information sont des aspects essentiels auxquels le salon funéraire doit prêter attention. De plus, l'une des questions les plus importantes est le choix fait par les proches du défunt. L'institution funéraire doit donc s'assurer que la famille est au courant du choix. La question principale ici est la forme de l'enterrement, qu'il s'agisse d'une crémation, d'un enterrement traditionnel, d'un rapatriement dans le pays d'origine ou d'un type spécifique d'inhumation. Il s'agit d'un travail difficile et responsable, qui a un impact sur les émotions et les relations familiales des familles touchées par le décès d'un être cher. Les professionnels des pompes funèbres sont exposés à de nombreuses questions et à des situations difficiles, car ils ont une

⁴⁵ Interview avec M. Dexters - directeur de Funebra

énorme responsabilité, celle de faire face au nombre de morts et d'organiser la dernière rencontre avec la personne qui est décédée.

I. 3.3. Statistiques sur la crémation en Europe et en Belgique

I. 3.3.1 Statistiques sur la crémation en Europe

Les données sur la crémation sont collectées par la *Cremation Society of Great Britain* dans la majeure partie des pays européens. Selon les données recueillies, les trois premières crémations ont eu lieu en 1883 en Grande-Bretagne. Depuis lors, la méthode d'inhumation a gagné en popularité. En 1911, le nombre d'incinérations dépassait le millier (1023), dix milles (11 289) en 1936, cent milles (107 152) en 1951. En 2000, ce nombre atteint 437 609 et continue de croître par la suite⁴⁶.

L'institution britannique recueille des données internationales depuis 1996, 39 pays ont fait l'objet d'une collecte de statistiques⁴⁷. En Europe, le plus grand nombre de crémations a été effectué en République tchèque (72,5%), suivie de la Grande-Bretagne (70,1%), du Danemark (69,4%), de la Suisse (65,3%), de la Suède (64,7%) et des Pays-Bas (46,6%). L'Italie (2,9%), l'Espagne (5,3%), le Portugal (6,9%), l'Islande (8,9%) et le Luxembourg (9,0%) ont enregistré le plus faible nombre d'inhumations par crémation. Dans les autres pays européens, le pourcentage de crémation est supérieur à 10% du nombre total de funérailles. En 1995, le plus grand nombre de crématoires exploités étaient au Royaume-Uni (230), en Allemagne (113) et en Suède (74)⁴⁸.

Un recueil de chiffres de 2014 provenant de plus de 70 pays du monde entier montre que le pourcentage de funérailles précédées d'une crémation est en progression constante. La plupart des crémations ont été effectuées en Suisse (87,5%), en Suède (80,1%), en Slovaquie (83,0%), au Danemark (80,1%), en République tchèque (79,9%), au Royaume-Uni (74,8%) et en Allemagne (55,0%) (Le Guay, 2012). Le taux de crémation dans les pays qui se trouvaient à la fin de la liste en 1995 a augmenté de manière

⁴⁶The Cremation Society of Great Britain, Progress of Cremation in the United Kingdom 1885-2014

⁴⁷The Cremation Society of Great Britain, Progress of Cremation in the United Kingdom 1885-2014

⁴⁸The Cremation Society of Great Britain, Progress of Cremation in the United Kingdom 1885-2014

significative. En 2014, 62,6% des corps ont été incinérés au Luxembourg (soit une augmentation de plus de 50%), 50,6% au Portugal (soit une augmentation de près de 44%), 46,5% en Espagne (soit une augmentation de près de 40%) et 19,7% en Italie (soit une augmentation de près de 17%) (Le Guay, 2012). Dans les autres pays européens où le pourcentage de crémations était supérieur à 10% du nombre total de funérailles (à l'exception de la Roumanie, où le pourcentage était de 0,3%), la tendance à la hausse du taux de crémation se confirme (Le Guay, 2012).

Le plus grand nombre de crématoires en 2014 existait, comme au début de la collecte des données, au Royaume-Uni (273), suivi de la France (172), de l'Allemagne (158) et de l'Espagne (132)⁴⁹.

I.3.3.1 Statistiques sur la crémation en Belgique

Ces dernières années ont montré que l'incinération des corps est devenue une forme d'enfouissement de plus en plus courante en Belgique et dans le monde entier (Gerard, 2012). Les statistiques des dernières années⁵⁰ nous montrent l'évolution en hausse constante.

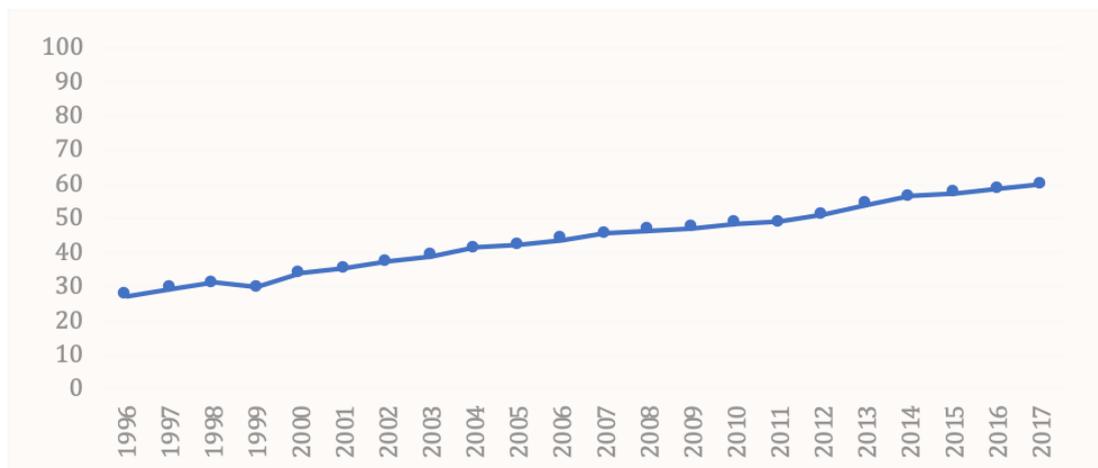
En 1996, le nombre de crémations en Belgique correspondait à 27,5% du nombre total d'inhumations. En 2006, soit 10 ans plus tard, il est passé à 43,6% du total. Le taux de pourcentage des crémations a continué à augmenter pour atteindre 65 221 en 2017, soit 60% du total.

⁴⁹ Centrum Pogrzebowe, 2018, Kremacja w Polsce na tle światowych statystyk

⁵⁰ <https://www.cremation.org.uk/statistics>

Graphique I.3.3.1.a

Pourcentage des crémations en fonction du nombre total d'inhumations en Belgique sur la période 1996-2016

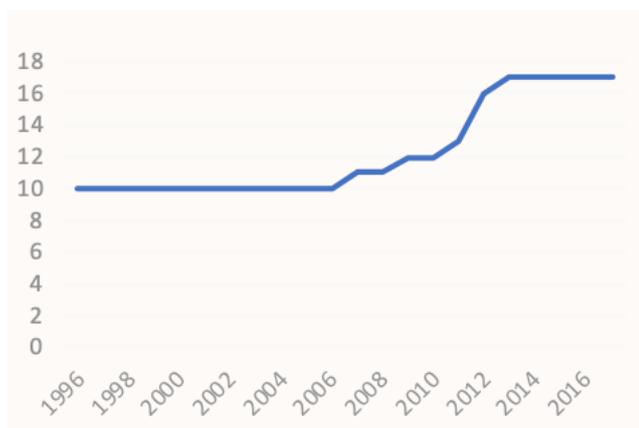


Source : <https://www.cremation.org.uk/statistics>, *International statistics*

Le nombre de crématoriums suit cette tendance à la hausse. En effet, on comptait alors 10 crématoriums dans toute la Belgique en 1996, et ce jusqu'en 2006. Il y en avait 12 en 2010, mais c'est entre 2010 et 2013 que l'on observe la plus grosse hausse du nombre de crématoriums. Nous sommes donc passés de 12 à 17 crématoriums en 3 ans.

Graphique I.3.3.1.b

Nombre de crématoriums en activité en Belgique sur la période 1996-2016



Source : <https://www.cremation.org.uk/statistics>, *International statistics*

Chapitre II : Les nouvelles tendances du marché funéraire en Belgique, en Europe et dans le Monde

Nous discutons dans ce chapitre des nouvelles tendances caractérisant le marché funéraire tant au niveau international que national. Ces nouveautés présentent deux philosophies différentes : écologique et technologique.

II.1. Les nouvelles tendances

II. 1.1 Une approche écologique

Chaque année, la population belge augmente ; la taille du pays n'augmente cependant pas⁵¹. La façon dont nous traitons les morts a donc un impact sur la planète et plus particulièrement sur l'espace dans nos villes. La Belgique est un des pays les plus prospères au monde⁵², « Si tous les citoyens du monde vivaient comme les Belges, l'humanité aurait besoin de 4,3 planètes pour subvenir à ses besoins » ressort-il du rapport Planète Vivante 2014. Cette conscience écologique se réveillant de plus en plus parmi la population fait que davantage de personnes deviennent favorables à de nouvelles solutions d'inhumation plus respectueuses de l'environnement.

Les cimetières en Belgique sont saturés et certains rituels funéraires polluent la terre. Ici, l'approche écologique des funérailles progresse à petits pas. Cependant, on ne peut omettre que la Belgique est un pays compliqué administrativement. Cet exemple l'illustre parfaitement : le pays étant en effet divisé en trois régions, chacune d'entre elles a des droits différents concernant les funérailles écologiques. En Flandre et à Bruxelles, les cercueils et les urnes en carton sont autorisés. Toutefois, en Wallonie, les cercueils en carton et en osier étaient interdits jusqu'au 15 avril 2019.

La crémation est le facteur le plus important pour économiser de l'espace en Belgique et rendre les funérailles plus écologiques. Afin d'étudier les impacts de l'empreinte carbone de l'inhumation, les deux organismes à la base de l'étude (En 2017 en France pour répondre à la question : « La crémation est-elle réellement plus

⁵¹ <https://journals.openedition.org/brussels/898>

⁵² Legatum Institute: <https://li.com/>

écologique que l'inhumation ? ». ont considéré les éléments suivants : la fabrication du cercueil, son transport et sa destination, l'entretien du cimetière, l'altération du corps du défunt à la fin d'une concession de 30 ans, les émissions liées à sa crémation ou sa mise en ossuaire. En ce qui concerne l'incinération, il a été pris en considération : la fabrication du cercueil, de l'urne et leur transport, l'altération du corps du défunt à la remise de l'urne cinéraire jusqu'à sa destination finale (columbarium, cavurne, caveau, dispersion).

La recherche montre que l'enterrement traditionnel est beaucoup plus polluant que la crémation. Une mise en terre correspondrait à environ 3,6 crémations, soit plus de 830 kilos d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂). La crémation est plus écologique pour la planète. Il existe cependant la possibilité d'un enterrement écologique traditionnel. Cette solution est un enterrement sans cercueil, uniquement avec un linceul d'une matière 100% naturelle. Ce type d'enterrement est pratiqué dans la religion musulmane et juive. De plus, cette pratique est autorisée en Région flamande depuis 2004 et en Région bruxelloise depuis 2016.

II.1.1 Plan de verdissement des cimetières

Le plan de verdissement des cimetières wallons s'inscrit notamment dans le mouvement des interdictions de pulvérisation d'herbicide et de pesticides dans l'espace public. Cette directive est entrée en vigueur en juin 2019. Il sera complémentaire au Plan Maya lancé en Wallonie en 2011. Le Plan Maya a pour objectif de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs en Wallonie⁵³.

À la suite des interdictions de pulvérisation des pesticides et herbicides dans les lieux publics, les 262 communes de Wallonie, avec leur gestion de près de 3500 cimetières, ont le choix entre la végétalisation de leurs espaces verts ou le désherbage. Ainsi de plus en plus de communes wallonnes optent pour une politique de végétalisation de leurs cimetières (Servais, 2016).

En 2015, le Réseau Wallonie Nature a créé le label « Cimetière Nature » qui encourage les communes à mettre en œuvre des projets de mise en verdure de leurs

⁵³ <http://biodiversite.wallonie.be/fr/plan-maya.html?IDC=5617#tab4>

cimetières⁵⁴. L'objectif principal est de réussir à combiner les différentes actions de végétalisation des cimetières en Wallonie (typiquement plan Maya et végétalisation) et de tenter de créer des synergies entre ces actions. Le label « Cimetière Nature » propose au gestionnaire du cimetière différentes mesures à mettre en œuvre sur les thématiques suivantes⁵⁵ :

- Une végétalisation la plus abondante et la plus variée possible au vu des contraintes de l'endroit ;
- Le développement de la biodiversité par la présence de plantes indigènes, la création d'une pièce d'eau naturelle ou le placement de nichoirs ;
- La lutte contre les espèces invasives ;
- La meilleure gestion possible de l'eau, des déchets et du bruit ;
- L'installation d'espaces de recueillement agréables et naturels.

Trois niveaux de label sont décernés, par difficulté croissante de mise en application. Un système d'actions BONUS permet également au gestionnaire une approche plus souple de mise en œuvre. On peut lire sur le site d'information dédié à ce label⁵⁶ : « Pour obtenir le label niveau 1, les critères de niveau 1 doivent être remplis ainsi que 3 critères BONUS à choisir en fonction des potentialités et contraintes de chaque site. Pour obtenir le label niveau 2, les critères de niveau 1 et de niveau 2 doivent être remplis ainsi que 5 critères BONUS à choisir en fonction des potentialités et contraintes de chaque site. Pour obtenir le label niveau 3, les critères de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 doivent être remplis ainsi que 8 critères BONUS à choisir en fonction des potentialités et contraintes de chaque site ».

II.1.2 Cimetières naturels

Les cimetières naturels sont des endroits où il est possible d'enterrer les urnes biodégradables ou le corps du défunt dans un linceul. Ces cimetières forestiers sont très populaires dans certains pays européens (ex. Pays-Bas, Allemagne ou Angleterre), mais il

⁵⁴ <http://biodiversite.wallonie.be/fr/cimetieres-nature.html?IDC=5930>

⁵⁵ Servais & P.Colomb, 2016, Collection ESPACES VERTS - N°1, Vers une gestion écologique des cimetières en Wallonie.

⁵⁶ <http://biodiversite.wallonie.be/fr/cimetieres-nature.html?IDC=5930#tab2>

en existe pour l'instant peu en Belgique. « Pour l'instant, seules les villes de Saint-Niklaas et d'Anvers proposent un cimetière où l'on peut enterrer des urnes biodégradables »⁵⁷. En Allemagne, en Suisse ou aux Pays-Bas, les concepts de cimetières forestiers sont populaires depuis plusieurs années. Le problème principal en Belgique reste avant tout le manque d'espace.

II.1.3 Urnes biologiques

Bios Urn Environment S.L., une société américaine dirigée par deux frères, produit différents types d'urnes biodégradables. Ces créateurs estiment que la combinaison du design et de la nature peut changer le monde. L'entreprise vise à changer la perception de la mort, à convertir la fin de vie en un processus de transformation et à promouvoir un retour à la vie par le biais de la nature. De plus en plus de gens se tournent vers l'utilisation d'une urne biodégradable comme méthode d'enterrement. Ces urnes sont une solution écologique au problème de plus en plus important du manque de place dans les cimetières.

Bios Incube, un des modèles produits par l'entreprise, est un incubateur intelligent dans lequel les cendres humaines sont transformées en semis d'arbres. Bios Urn a vendu plus de 60 000 unités de ce modèle jusqu'à présent⁵⁸. Les familles qui optent pour ce type d'enterrement doivent d'abord effectuer la crémation, placer les cendres dans l'urne écologique et, enfin, planter l'urne en pleine terre pour permettre la décomposition.

Comme l'illustre la figure 3.2⁵⁹ ci-dessous, un semis pousse dans une capsule à partir d'une graine préalablement sélectionnée. Il est possible de transformer les cendres funéraires en n'importe quel arbre. Les cendres humaines sont une sorte d'engrais naturel. L'ensemble du processus est piloté par un capteur électronique intégré, qui permet de surveiller la température ainsi que le niveau d'eau de la plante grâce à une application mobile reliée au capteur.

⁵⁷ <https://www.inmemoriam.be/fr/infotheque/les-volontes/les-cimetieres-naturels-sont-encore-peu-nombreux-en-belgique/>

⁵⁸ <https://urnabios.com/fr/incube/>

⁵⁹ <https://urnabios.com/fr/>

Figure 3.2

Image d'une urne biodégradable BIOS



Source : Bios Urn (<https://urnabios.com/fr/>)

Le prix de cette urne biodégradable est d'environ \$150, selon le type d'arbre choisi. Il est également possible d'acheter un incubateur de surveillance du processus, dont le coût est déjà beaucoup plus élevé (environ \$450 à \$550).

Au cours d'une foire funéraire à Bologne, nous avons réalisé une entrevue avec une entreprise australienne Amar International. En Australie, ce type d'enterrement existe déjà depuis 10 ans. La majorité des Australiens optent pour ce modèle d'enterrement. Les urnes biodégradables sont bien meilleures pour l'environnement. Mais ce n'est pas la seule motivation. Le coût d'un enterrement traditionnel est d'environ

7 000 \$, alors que le coût d'un enterrement avec une urne biodégradable n'est que de 1 500 \$. L'impact positif sur l'environnement ainsi que le prix jouent certainement un rôle important dans le choix.

Cette solution est tout d'abord une réponse à une meilleure urbanisation des cimetières dans les villages. De plus, si l'on considère l'approche écologique de la population belge, se transformer en arbre après la mort peut aussi s'inscrire dans la tendance.

II.2 Une approche technologique

Nous allons voir premièrement ci-dessous deux services proposés par la société américaine Elysium Space. Le premier de ces services est le « Shooting Star Memorial » et le second est le « Lunar Star ». Puis nous allons voir les options de cryogénéisation existant sur le marché funéraire mondial.

II.2.1 Elysium Space

Elysium Space est une société américaine privée fondée en 2013 par un ancien ingénieur de la NASA, Thomas Civeit. Elle a son bureau principal à San Francisco, en Californie et une représentation à Tokyo, au Japon.

II.2.1.a Shooting Star Memorial

Bien que cela semble inhabituel, la proposition d'envoyer les cendres des morts dans l'espace n'est pas une idée complètement nouvelle. De tels services sont présents sur le marché depuis quelques années déjà comme la société Celestis qui propose des services similaires depuis 1997⁶⁰. Cependant, Elysium veut le rendre universel et plus accessible en offrant un bon rapport qualité-prix. Le « SHOOTING STAR MEMORIAL » d'Elysium a un coût de 2 490\$. Pour ce montant, la société vous envoie une petite capsule (tube de 1 cm de long), dans laquelle vous pourrez déposer un échantillon des cendres d'une personne décédée (il est possible de graver). L'urne ainsi préparée est renvoyée à l'entreprise et cette dernière se charge de la mettre en orbite autour de la terre (cf. Figure 3.2.1.a ci-dessous). Le premier départ a eu lieu il y a quelques années. Les

⁶⁰ Date du premier lancement en orbite de cendre par la société Celestis le 21 Avril 1997

enregistrements pour 2019 sont encore possibles aujourd'hui. Un capuchon avec les cendres est placé en orbite autour de la terre et y séjourne pendant 2 ans. Le trajet de la capsule sera localisable grâce à une application pour smartphone et l'urne finira par revenir sur Terre sous la forme d'une étoile filante.

Cette solution se présente en premier lieu comme une réponse psychologique afin d'aider les personnes à surmonter la période de deuil, en offrant à la personne décédée une dernière commémoration.

Figure 3.2.1.a

Schéma du fonctionnement de la méthode « Shooting Star Memorial »



Source: ELYSIUM SPACE, How it works⁶¹

II.2.2.b Lunar Star

Cette dissimulation inhabituelle de la dépouille est l'idée de Steven Jenks, un soldat qui voulait envoyer les cendres de sa mère sur la lune, symbolisant ainsi leurs relations réciproques.

Le service de transport des cendres est offert par l'ancien ingénieur de la NASA Thomas Civeit, fondateur d'Elysium Space. La possibilité d'un enterrement sur la lune ne fut possible qu'après avoir trouvé un partenaire logistique pour s'occuper d'une tâche aussi complexe.

Il s'agit du transport d'une partie des cendres du défunt vers la Lune. Le coût d'un voyage est de 9 950\$. Pour ce prix, le client réserve une place sur la navette et reçoit de la société une « urne » avec des initiales gravées. Les cendres atteindront la Lune grâce

⁶¹ <https://elysiumspace.com/how-it-works/>

au dispositif d'atterrissage Astrobotique « Griffin », qui sera livré à l'orbite du satellite terrestre par la fusée SpaceX Falcon 9.

II.2.2 La cryogénisation

« L'objectif de la cryogénisation est de stabiliser des patients à des températures cryogéniques après un arrêt cardiaque en vue d'une réanimation future »⁶². Une température cryogénique est une température en dessous des -150°C ⁶³. Les entreprises de cryogénisation elles, conservent les corps aux alentours de -196°C .

Le premier homme à avoir été cryogénisé est James Bedford, cryogénisé aux États-Unis en janvier 1967 (Nelson, 1968). Aujourd'hui, plusieurs offres de cryogénisation sont proposées sur le marché par trois sociétés, à savoir deux sociétés américaines (Alcor et Cryonics Institute) et une société russe (KrioRus). Comme expliqué par toutes les sociétés de cryogénisation, la science ne permet actuellement pas de sortir un patient de cryogénie, mais elles espèrent que dans des siècles voire peut-être des dizaines d'années, cela devienne possible. La communauté scientifique est actuellement divisée sur le sujet de la cryogénisation, une part des scientifiques pensent que les dégâts sur les cellules et l'impact toxique des produits de conservation injectés dans le corps rendent une future réanimation impossible. La cryogénisation est donc une expérience grandeur nature, une sorte de pari sur l'avenir.

La majeure différence entre la cryogénisation et les autres méthodes d'inhumation est que la cryogénie doit avoir été réfléchi et que des dispositions contraignantes doivent avoir été également prises en compte. Il est tout à fait possible de notifier dans son testament que l'on souhaite être incinéré et que nos cendres soient envoyées en orbite. Dans ce cas, il n'est pas particulièrement important que la famille du défunt soit prévenue. Seule la question financière doit être réglée. Dans le cas de la cryogénie, les délais de préparation nécessaires à la conservation du corps et le fait que la plupart des pays n'aient pas de lois sur la cryogénisation rendent son « improvisation » par la famille du défunt impossible. La question du financement pose également problème. En effet, les

⁶² Alcor Life Extension Foundation, *Cryonics Third Quarter 2010*, updated February 2019

⁶³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Cryogénie>

entreprises fonctionnent sur un principe de liste d'attente avec des patients payant soit en avance soit sous la forme d'une cotisation mensuelle.

Les philosophies de la neuro-conservation et de la cryogénéisation complète ne sont pas tout à fait les mêmes, elles ont toutes deux une grande confiance en l'avenir de la science, mais divergent sur un point. Les personnes qui optent pour la neuro-conservation conservent leur cerveau comme un mode d'emploi, une notice de montage en espérant que la science parvienne à créer un Homme nouveau à partir de leur cerveau. Cet Homme en serait un clone parfait, une reproduction neuve. Les patients qui optent pour la cryogénéisation attendent de la science qu'elle permette une réanimation dans le but de les « guérir » de ce qui a causé leur décès : que ce soit une maladie comme cette adolescente britannique de quatorze ans⁶⁴ qui s'est faite cryogénisée aux États-Unis dans l'attente que la médecine puisse la guérir de son cancer en phase terminale, ou tout simplement lorsque l'on meurt de vieillesse, dans l'attente que la science permette plus tard d'allonger considérablement l'espérance de vie.

II.2.2.a Cryogénéisation complète

La cryogénéisation complète consiste à plonger le corps entier d'un défunt dans un bain d'azote liquide à -196°C. On compte aujourd'hui 263 personnes cryogénisées à travers le monde (Alcor, 55 ; Cryonics Institute, 174 ; KrioRus, 34). Alcor et Cryonics Institute annoncent respectivement 1 540⁶⁵ et 1 789⁶⁶ membres, ces membres ayant souscrit soit à une demande de cryogénéisation complète soit de neuro-conservation.

Les coûts d'une cryogénéisation complète varient selon les entreprises. Dans le cas d'Alcor il faut déboursier au minimum 200 000\$: 115 000\$ pour les soins de préparation, 60 000\$ pour la cryopréservation et 25 000\$ pour les soins de conservation et de réanimation s'ils deviennent possibles⁶⁷. KrioRus et Cryonics Institute affichent quant à

⁶⁴ <https://www.journaldemontreal.com/2016/11/19/decider-de-sa-mort-a-14-ans>

⁶⁵ <https://www.alcor.org/AboutAlcor/membershipstats.html>

⁶⁶ <https://www.cryonics.org/ci-landing/member-statistics/>

⁶⁷ <https://www.alcor.org/BecomeMember/scheduleA.html>

eux des coûts nettement moindres. De 26 000\$ à 33 000\$ pour Cryonics Institute⁶⁸ dont les chiffres ne prennent pas en compte les frais annexes de transport. Cryonics Institute ne donne pas plus d'indications à ce sujet, car cela dépend du lieu de décès, qui est non prévisible. KrioRus affiche également une fourchette de prix similaire, de 28 000\$ à 36 000\$ pour une cryogénéisation complète.

II.2.2.b Neuro-conservation et DNA conservation

La neuro-conservation part du principe que toutes les informations sont contenues dans le cerveau et que celui-ci peut permettre de cloner le corps humain. Le principe de neuro-conservation est le même que celui de cryogénéisation complète : la tête du patient est placée dans un bain d'azote liquide à -196°C. Dans ce cas, la science a un défi supplémentaire à relever, en admettant qu'elle soit en mesure de réanimer un ensemble de cellules, elle doit en plus réussir soit une transplantation de cerveau, soit réussir un clonage de corps.

Sur les trois entreprises de cryogénéisation, seuls Alcor et KrioRus proposent une neuro-conservation. Cryonics Institute ne propose pas de neuro-conservation sur son site pour les deux raisons indiquées⁶⁹ : la première étant que les chances de réussir à réanimer une personne décédée sont beaucoup plus grandes dans le cas d'une cryogénéisation complète du corps. La seconde raison est la perception publique de cette pratique qui peut être négative que l'on soit de la famille du défunt ou non. En effet, le côté sensationnel d'une cryoconservation des têtes des patients peut selon eux décrédibiliser la recherche scientifique sous-jacente.

Les coûts de la neuro-conservation s'élèvent à 80 000\$ pour Alcor et à 18 000\$ pour KrioRus. Ces coûts sont loin d'être négligeables et peuvent également expliquer le petit nombre de personnes ayant opté pour une neuro-conservation (Alcor, 113 ; KrioRus, 32).

L'entreprise KrioRus propose également de stocker l'ADN d'un patient décédé. Ce service coûte 1 000\$ pour une durée de 25 ans. Il peut être renouvelé et utilisé dans

⁶⁸ <https://www.cryonics.org/the-ci-advantage/>

⁶⁹ <https://www.cryonics.org/about-us/faqs/>

l'attente d'une réduction des coûts de séquençage ADN ainsi que du développement de la technologie de séquençage. On peut également stocker son ADN en espérant, comme dans le cas de la neuro-conservation, que la science parvienne un jour à créer un clone humain. Les cellules du patient seraient ainsi sauvegardées dans l'attente d'un clonage.

Chapitre III : Le comportement des populations belges, freins et motivations en matière funéraire

Nous allons voir dans ce chapitre quel est le profil du consommateur belge en matière funéraire. Nous développerons son approche par rapport à la mort puis ses tendances comportementales en matière de rapatriement et de souscription ou non à des services d'assurance. Nous verrons ensuite quelles sont les éventuelles motivations quant aux choix des différentes pratiques funéraires, et en dernière partie quels en sont les freins.

III.1 Profils du Belge en matière funéraire

Michel Hanus a déclaré que « Le monde change, les funérailles aussi » (Nerard, 2012). Chaque année, de nombreux changements dans le comportement et les habitudes des gens sont observés. Chaque choix de consommateur a un impact sur le marché et entraînera à son tour un impact sur l'attitude des consommateurs suivants. De nouvelles tendances et orientations sont perceptibles sur le marché funéraire. Les changements dans les mentalités et les attitudes des consommateurs soulignent également des différences dans l'approche des pratiques funéraires (Nerard, 2012).

III.1.1 L'approche de la mort

Dans cette partie, nous décrivons les différentes approches des personnes à l'égard de la mort. La définition de la mort varie selon le contexte, la médecine, la religion, la littérature ou encore selon les arts. Certains tabous dus à l'anxiété au regard de ce sujet altèrent nos relations par rapport à notre mort et à celle de nos proches.

III.1.1.1 La mort est un sujet tabou

Le thème de la mort a toujours été fascinant, mais en même temps il a aussi provoqué beaucoup de peur (Stern, 1968). Il faut tenir compte du fait que l'attitude des gens à l'égard de la mort est une réaction émotionnelle, réaction qui en raison de la spécificité de chaque mentalité demeure complexe⁷⁰. De cette situation incombe la difficulté de formuler et de définir correctement ce qu'est réellement la mort. Il est reconnu que la mort a depuis longtemps été perçue comme un mystère et un problème qui va au-delà des conditions mentales des gens - c'est pourquoi il est difficile de créer une définition fondamentale (Stern, 1968). Néanmoins, pendant des siècles, les populations ont essayé de créer des définitions d'une manière ou d'une autre, expliquant par là même le sens de la vie humaine. Les domaines scientifiques ont également essayé de définir la mort, comme la théologie, la médecine, la philosophie ou la littérature et l'art. Chacune d'entre elles aborde cette question différemment, en fonction de ses propres hypothèses méthodologiques. Par exemple, la médecine parle de mort biologique et clinique, de mort cérébrale ou d'arrêt cardiaque⁷¹. La théologie considère la mort comme une occasion d'entrer dans une nouvelle phase de la vie, voire de nouvelles et différentes vies (par exemple : dans le cas du Christianisme, avec la mort et la résurrection du Christ). La littérature et l'art tentent de la présenter d'une manière plus belle et mystérieuse et tout à la fois tragique.

Selon Nerard (2012), la mort est donc bien un sujet tabou. La mort se présente à nous comme un hommage et il nous est difficile d'accepter que nous mourrons et que nous ne pourrions pas contrôler la façon sous laquelle elle se présentera, où et quand elle aura lieu. Il est également difficile d'accepter la certitude de cet événement. L'homme s'aime lui-même et son être, non seulement avec un amour intellectuel, mais aussi avec un amour limité (Nerard, 2012). De ce fait, il lui est difficile de se réconcilier avec ce type de certitude, ferme et incontrôlée. Cet amour instinctif de son existence n'est même pas contredit par le suicide, parce que ce n'est pas un refus de vivre, mais plutôt un désaccord

⁷⁰ <https://polki.pl/zdrowie/psychologia,jak-wyglada-smierc-z-perspektywy-roznych-dziedzin-nauki,10396154,artykul.html>

⁷¹ <https://polki.pl/zdrowie/psychologia,psychologiczne-podejscie-do-smierci,10396146,artykul.html>

avec le manque de sens d'une forme particulière de vie et le désespoir⁷². Le suicide ne doit donc pas être interprété comme une expression de résistance à l'être, mais plutôt comme une protestation contre ce qui détruit la dignité humaine. Les stratégies de lutte contre la mort varient, mais l'objectif reste le même : accepter la mort ou neutraliser son pouvoir destructeur (Shneidman et Farberow, 1959).

De nos jours, la mort n'en est pas plus un sujet de discussion naturel. Le corps du défunt est caché. Dans le cas d'une mort naturelle, celle-ci intervient souvent hors du cercle familial, le plus souvent dans une chambre d'hospice et non plus dans chez la famille. Il y a donc un premier éloignement à la mort opéré ici, ensuite dans la chambre froide jusqu'à ce que le corps soit enterré ou incinéré, celui-ci est installé de façon à minimiser son exposition à la vue de tous. La mort, bien qu'inéluctable est de plus en plus cachée. De nos jours, même lorsqu'une personne meurt à la maison, les pompes funèbres sont immédiatement appelées, alors qu'autrefois, le corps du défunt était gardé à la maison jusqu'au jour des funérailles. Quant aux enfants ceux-ci ne sont pas souvent emmenés aux funérailles et presque aucun d'entre eux n'a vu le corps du défunt. Habituellement, lorsque les enfants posent des questions, ils entendent la réponse que la personne qui est décédée est « au ciel » ou « partie en voyage » (Nerard, 2012). C'est exactement la même approche « prudente » qui a été adoptée pour répondre aux questions sur le sexe ou l'homosexualité (Nerard, 2012). La mort est donc devenue un sujet similaire à la pornographie, dont les jeunes devraient être protégés. Lors d'une entrevue avec Monsieur Jean-Paul Mahieux, propriétaire de pompes funèbres, ce dernier nous a donné un exemple des conséquences négatives liées au tabou que représente la mort.

« Un jour, une femme avec son fils de 8 ans est venue me voir et m'a demandé de lui montrer un cercueil vide. Elle m'a raconté comment les problèmes de son fils ont commencé. Tout a commencé quand le père du garçon est mort. Sa mère, qui voulait le protéger, ne l'a pas emmené aux funérailles. Le garçon n'a jamais eu l'occasion de voir son père dans un cercueil, un cercueil ou des funérailles. Peu de temps après les funérailles, les problèmes ont

⁷² Samobójstwo jest bardziej formą życia niż umierania, zob. E.S. SHNEIDMAN, N.L. FARBEROW, *Suicide and Death*, w: H. FEIFEL (ed.), *The Meaning of Death*, McGraw-Hill Book Company, Inc., New York-Toronto-London 1959, s. 284

commencé, parce que le garçon ne pouvait pas imaginer à quoi ressemblaient les funérailles, son imagination a commencé à travailler. L'enfant a commencé à faire d'énormes cauchemars. Son imagination a également été influencée par les dessins animés et les films pour enfants - là, les cercueils sont souvent présentés d'une manière humoristique - le défunt se réveille et essaie de sortir ou un vampire sort la nuit pour chasser. Le garçon était sûr que son père avait été enterré dans un cercueil fosse. Le psychologue a ordonné qu'on l'emmène aux pompes funèbres et de lui montrer le cercueil. Après un certain temps, les cauchemars se sont calmés ».

L'exemple ci-dessus est l'exemple parfait d'une personne n'ayant jamais assisté à des funérailles et qui, par conséquent, a des problèmes psychologiques liés au fait qu'il ne peut pas imaginer la mort (Stern, 1968). Les gens qui ne sont pas familiers avec la mort ou l'enterrement ne savent généralement pas à quoi s'attendre et ce qui peut arriver (Nerard, 2012). En ce qui concerne les funérailles traditionnelles, les adolescents et jeunes adultes ont généralement une idée du déroulement des funérailles, que ça soit grâce à un film ou un article de presse (bien que, comme le montre l'exemple ci-dessus, l'image n'est pas toujours exacte). Cependant, lorsqu'il s'agit de crémation, la plupart du temps, il s'agit d'une expérience complètement nouvelle. Il en va de même pour le processus de deuil (Nerard, 2012).

III.1.1.1 Anxiété de la mort

« La mort est assurément ce qu'il y a de plus terrible, puisqu'elle est la fin de tout, et qu'il n'y a plus qui puisse paraître bon ou mauvais à celui qui a quitté la vie » - Aristote

Il existe de nombreux articles scientifiques sur la crainte de la mort. La plupart des gens préfèrent ne pas penser du tout à la mort (Stern, 1968). Malheureusement, tôt ou tard, la réalité force les gens à y penser. La vie est une création très fragile, avec plus de 160 000 personnes qui meurent chaque jour dans le monde (Strazniczy, 2007). La mort ne fait pas d'exceptions, elle atteint tout le monde. Cette cruelle réalité est effrayante.

Le phénomène de l'anxiété peut être développé sur différents stades. Le plus fréquemment, l'anxiété est considérée comme un phénomène psychique et est décrit comme "un état désagréable de stimulation émotionnelle causé par une menace" (Kolek, 2009). Le terme proche de l'anxiété est la peur - ces termes sont fréquemment utilisés de

façon interchangeable (Kolek, 2009). Selon les résultats de la psychanalyse, l'anxiété est une réponse aux dangers venant de l'intérieur de notre psychisme (Kolek, 2009), tandis que la peur est une réponse à un risque extérieur réel. Les spécialistes du sujet analysent des sentiments tels que la peur de la souffrance, la peur de l'inconnu (Stern, 1968), la peur de perdre ses proches ou des conséquences douloureuses que la mort d'une personne a sur les autres. Comme nous verrons dans la seconde partie de ce mémoire, au cours d'entretiens qualitatifs avec des étudiants de l'Université de Namur, ceux-ci nous ont expliqué qu'ils avaient peur de la façon dont ils vont quitter le monde (et pas de la mort elle-même) ainsi que du manque de contrôle liée à celle-ci.

L'anxiété la plus courante est de tomber dans l'oubli (Bonasia, 1992) c'est-à-dire la pensée que, contrairement à ce qui est proclamé par les différentes religions, la mort s'avérera être la fin définitive de la vie. Cette pensée est horrifiante (Straznicy, 2007). La recherche scientifique n'aide pas à se débarrasser de cette peur, au contraire, elle peut l'intensifier. Il existe de nombreux processus dans notre corps qui peuvent maintenant être expliqués scientifiquement, mais aucun biologiste, physicien ou chimiste n'a trouvé dans le corps humain la preuve de l'existence d'une particule invisible capable de survivre à la mort du corps (Straznicy, 2007). Par conséquent, les scientifiques considèrent généralement que la mort est simplement le résultat de processus biologiques (Straznicy, 2007).

III.1.2 Le profil de la population belge en matière de rapatriement

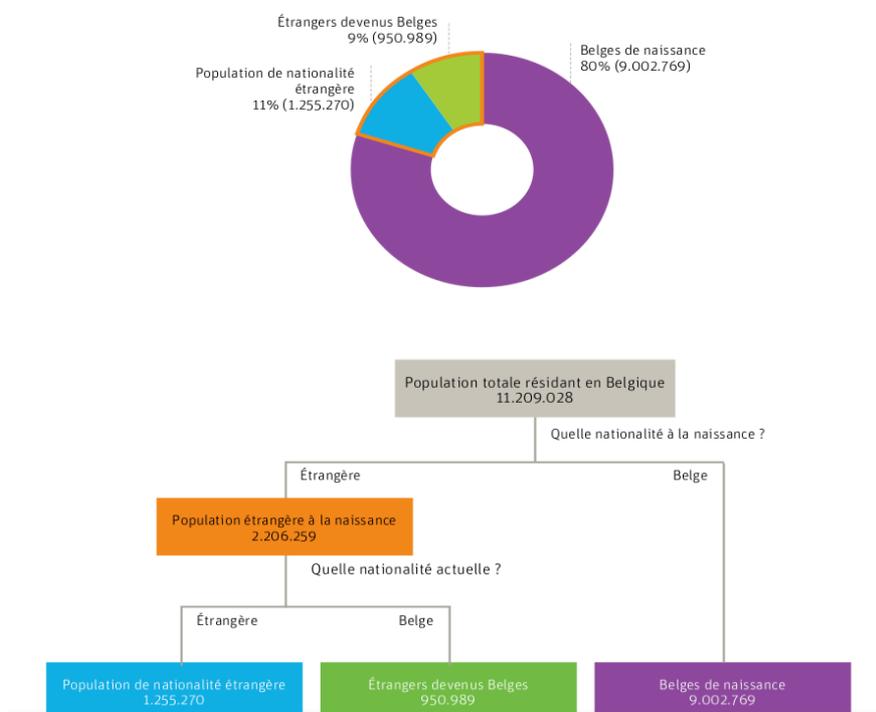
III.1.2.1 Immigration

Au 1^{er} janvier 2018, la population légalement enregistrée en Belgique atteignait 11 376 070 habitants⁷³. Le diagramme ci-dessous montre la composition des populations vivant en Belgique.

⁷³<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mouvement-de-la-population>

Figure III. 2.1.1.a

Pourcentage d'étrangers vivant en Belgique



Source : Statbel, Belgique - Population, mouvement de la population, 2018

Le nombre de populations de nationalités différentes en Belgique augmente également chaque année. Au 1^{er} janvier 2013, le nombre d'étrangers vivant en Belgique était de 1 195 122. En 2017, ce nombre avait augmenté et l'on comptait 1 346 358 personnes de nationalité étrangère présente sur le territoire belge. Cela signifie que 12% de la population étaient des étrangers. "Cette proportion s'élève à 8,1 % en Flandre, 9,9 % en Wallonie et 34,6 % à Bruxelles" (Lafleur et Marfouk, 2017, p.35). Une autre source nous indique que : "Selon le Registre national, la population immigrée (personnes nées à l'étranger) établie en Belgique a augmenté de 68 % en 15 ans, passant de 1 080 790 personnes en 2001 à 1 812 409 en 2016. À la suite de cette augmentation, la part des personnes immigrées dans la population totale est passée de 10,5 % à 16,1 %" (Lafleur et Marfouk, 2017, p.30). Les immigrants viennent principalement de la France, de l'Italie, des Pays-Bas et du Maroc. Les raisons les plus courantes qui poussent les étrangers à

venir en Belgique sont le regroupement familial, les études, les raisons professionnelles, les motifs officiels et politiques ainsi que les stages et les formations⁷⁴.

III.1.2.2 Émigration

“En 2011, 33 % des employés belges se déclaraient prêts à partir travailler à l'étranger si cela se traduisait par une augmentation salariale d'au moins 10 %”.⁷⁵

Chaque année, un pourcentage significatif de Belges quitte le pays. “Selon les estimations des Nations Unies recensant l'effectif des émigrés belges vivant dans le monde, cette population est en forte croissance ces dernières années et s'élevait à 530 990 personnes en 2015, contre 360 794 en 1990”⁷⁶ (Lafleur et Marfouk, 2017, p. 125). En 2014, une migration de 461 516 personnes a été comptabilisée⁷⁷ soit près de 4 % de la population. “Les Belges émigrent principalement vers les pays de l'Union européenne, dont la plupart sont limitrophes à la Belgique. Les deux pays qui en accueillent le plus grand nombre depuis le XX^e siècle sont le Royaume-Uni et l'Espagne, explique Nathalie Vanparrys, responsable du service Statistiques au Centre fédéral Migration Myria. Il arrive aussi que certains expatriés retournent dans leurs pays d'origine, notamment en Italie et au Maroc. Toutes ces expatriations correspondent à 60 % des départs.”⁷⁸

La raison pour laquelle les Belges quittent le pays diffère grandement des raisons pour lesquelles les populations étrangères s'installent en Belgique. Les Belges quittent le pays principalement pour augmenter leur niveau d'éducation ou pour améliorer leurs connaissances linguistiques (Lafleur et Marfouk, 2017). C'est ce que montre la recherche, qui indique que la plupart des personnes qui quittent la Belgique sont titulaires d'un diplôme universitaire. “En 2010, environ quatre émigrés belges sur dix vivant en France (42 %), au Danemark (42 %) et en Norvège (37 %) sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette proportion se situe à 50 % ou plus pour

⁷⁴ https://www.rtb.be/info/societe/detail_rapport-annuel-2016-de-myria-la-migration-en-chiffres-infographies?id=9351565

⁷⁵ Source: IPSOS, « Employee relocation. Employees in 24 countries assess relocation for a total global perspective », *Glob@l advisor*, n° 24, 2012, pp. 1-52. Disponible sur Internet : https://www.ipsos.com/sites/default/files/news_and_polls/2012-02/5509-ppt.pdf

⁷⁶ <http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml>

⁷⁷ <http://derefactie.be/cm/vrtnieuws.francais/Soci%25C3%25A9t%25C3%25A9/1.2099163>

⁷⁸ <https://www.moustique.be/17327/ces-belges-qui-decident-de-vivre-etranger>

les Belges de Nouvelle-Zélande (54 %), de Suède (60 %), d’Australie (64 %), du Canada et des États-Unis (68 %) ”⁷⁹.

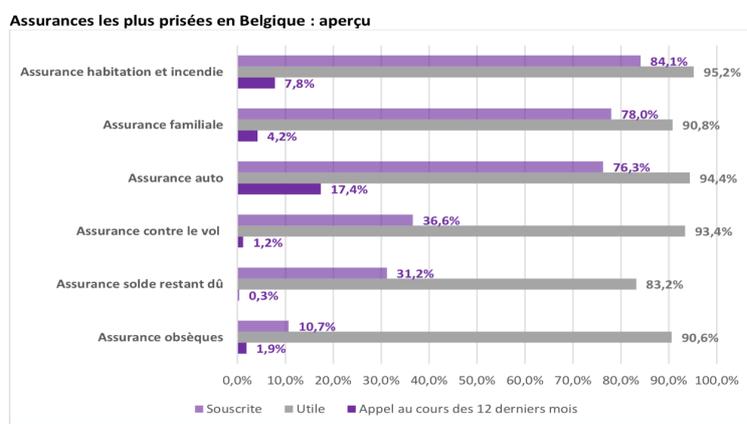
III.1.3 Le profil de la population belge en matière de service d’assurance

Le 22 février, une enquête a été menée à Bruxelles à la demande de Beobank. L’enquête montre que la plupart des Belges sont convaincus de l’utilité de l’assurance, tant pour l’assurance obligatoire que pour l’assurance non obligatoire⁸⁰. La principale critique se réfère ici à des contributions élevées. “Le Belge aime être bien assuré”⁸¹.

L’enquête montre que 4 Belges sur 5 ont une assurance logement. De plus, 3 personnes sur 4 ont une assurance familiale ou une assurance automobile. Généralisant, la population belge est convaincue de l’utilité de l’assurance et 90% en ont une. L’étude a également porté attention à l’âge du répondant et a montré que le pourcentage de personnes ayant une assurance obsèques augmente de 14 % chez les personnes de plus de 55 ans. Le tableau ci-dessous présente les résultats de la recherche de BeoBank.

Figure III. 2.2.1

Aperçu des assurances les plus prisées en Belgique



Source : Enquête BEOBANK du 22 Février 2018

⁷⁹ https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/215503/1/Livre_Lafleur%26Marfouk.pdf

⁸⁰ https://www.beobank.be/sites/default/files/2018-02/CP_assurance.pdf

⁸¹ https://www.beobank.be/sites/default/files/2018-02/CP_assurance.pdf

« Ce qui est frappant, c'est que même lorsque la conclusion d'une assurance est obligatoire ou que celle-ci est souscrite en même temps qu'un crédit – par exemple à l'achat d'une voiture ou à la conclusion d'un prêt habitation – le Belge n'a pas vraiment besoin d'être convaincu de son utilité. Il est clair que le Belge aime être bien assuré⁸²».

Bien que la plupart des Belges soient assurés, un petit pourcentage d'entre eux ont une assurance funéraire. Il n'y a pas non plus d'informations sur le nombre d'assurances assistance achetées par le Belge.

III.2 Les motivations des pratiques d'inhumation

III.2.1 Les motivations de l'inhumation traditionnelle

L'inhumation traditionnelle dans notre société est celle que la religion chrétienne a imposée pendant des années. L'inhumation chrétienne reste de ce fait très empreinte de signification chrétienne. L'anxiété face à la mort amène à des comportements de déni, où les personnes tendent à repousser la confrontation avec la mort. Un de ces comportements est décrit comme un concept de « soi étendu » qui peut être défini comme une extension de soi au-delà des limites individuelles temporelles et spatiales.

L'extension de soi-religiosité se définit par le fait que l'aspect religieux est important chez les personnes âgées. « Il a ainsi été montré, sur des individus de 65 à 71 ans, que face à la mort, une partie importante des personnes interrogées prie, écoute de la musique religieuse ou sacrée, regarde des ouvrages ou des émissions religieux. Deux spécialistes de la psychologie de la mort montrent plus récemment que la dévotion religieuse (la prière, la lecture de textes religieux, etc.) constitue une source de signification du sens de la mort, et permet ainsi de soulager l'anxiété face à la mort. »⁸³

⁸² Vincent Cornet, Responsable des Produits d'Assurance chez Beobank

III.2.2 Les motivations des nouvelles méthodes d'inhumation

La question de la projection de soi à travers le rituel funéraire entraîne une personnalisation des rituels qui témoigne que «la norme, l'étiquette, les conventions sont dévaluées au profit de la vérité de la conscience personnelle » (Dechaux et Alii, 1998). De plus, les cérémonies funéraires ressenties comme plus anonymes en milieu urbain, nécessitent alors une ré-appropriation par l'injection d'éléments personnels dans le rituel (Martin et Alii, 1999).

Depuis le milieu du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, nous avons remarqué beaucoup de changements dans l'environnement funéraire. Ces changements plus récents dans l'industrie impliquent l'utilisation accrue de la technologie et une variété de moyens alternatifs pour commémorer les morts, d'une manière qui diffère des funérailles traditionnelles (Crabtree, 2010 ; Harris, 2007).

L'individualisme, lié à la consommation, étant défini comme des changements au sein de l'industrie funéraire, est motivé par le désir du consommateur d'avoir des funérailles qui reflètent le caractère unique de la vie de l'individu. Comme Ryan (2012) l'affirme, l'industrie funéraire conservatrice évolue pour s'adapter à l'évolution des besoins et des désirs des consommateurs. La prochaine génération de consommateurs de funérailles se bat contre les funérailles traditionnelles. La demande pour des funérailles sur mesure est à la hausse, particulièrement parmi la génération individualiste des baby-boomers (Beard, 2015).

III.2.2.1 Approche écologique

Une approche plus écologique à la consommation : cette motivation se définit par des changements au sein des salons funéraires ou de l'industrie funéraire, qui sont motivés par le désir des consommateurs d'avoir un impact moindre sur l'environnement après leur décès. Comme Davies et Rumble (2012) l'affirment, à mesure que la société devient plus écoconsciente, il y a une tendance vers les enterrements écologiques ou les enterrements verts. Bien que cette tendance n'en soit qu'à ses balbutiements, elle s'accroît. Une enquête menée en 2007 par l'AARP a révélé que 21 % des répondants âgés de 50 ans et plus étaient intéressés par un enterrement écologique et qu'en 2008, ce pourcentage était passé à 43 % (Efstathiou, 2009).

L'approche écologique de l'offre funéraire répond à un impératif environnementaliste de la sphère sociale et politique dans le monde occidental. Une injonction de la morale à prendre soin de l'environnement traverse tous les domaines de l'action humaine individuelle et collective. Le principe du « recyclage de la dépouille » est directement mis en mouvement par l'impératif de développement durable (Anstett, 2015).

Le désir de mémoire s'explique d'un côté par le désir d'une personne à laisser un souvenir à ses proches, et d'un autre côté, par le souhait de la part des proches du défunt à garder un souvenir de celui-ci. Ce désir de mémoire s'inscrit à travers la transmission des possessions du défunt, qu'elles soient financières, immobilières ou matérielles. La mort donne un sens nouveau à ces possessions « qui n'ont pas de prix » (Gentry et Alii, 1995). Ces possessions ont également un sens d'ancrage très fort et rassurant en prouvant que la mort n'a pas détruit les liens familiaux (Gentry et Alii, 1995). Il ressort que la perte de ces objets fortement investis de sens serait aussi dramatique que la perte de l'individu auxquels ils appartenaient (Gentry et alii, 1995). On peut considérer que les urnes biodégradables qui vous « transforment » en arbre après la mort sont un bon exemple d'ancrage fort et rassurant que l'on peut offrir à sa famille.

III.2.2.2 Approche technologique

La mort est l'occasion de témoigner du statut social du défunt (Bonsu, 2001). Tout le symbole de consommation lors des funérailles renvoie à la somme d'argent que les proches ou le défunt ont utilisée afin d'exprimer son statut social. Le faste de la cérémonie funéraire est intrinsèquement lié aux moyens financiers dont disposent les proches de la personne décédée (Martin et Alii, 1999). Cet aspect psychologique montre que les nouvelles techniques d'inhumation technologiques coûteuses si l'on prend l'exemple de la neuro-conservation et de la cryogénisation permettent de témoigner du statut social du défunt.

« Je ne veux pas atteindre l'immortalité grâce à mon œuvre. Je veux atteindre l'immortalité en ne mourant pas. » Woody Allen.

La réappropriation par l'injection d'éléments personnels dans le rituel (Martin et Alii, 1999), peut également être entendue comme une motivation à de

nouvelles techniques d'inhumation telles que l'envoi de cendre dans l'espace ou sur la lune. L'utilisation de ces techniques peu ordinaires peut être considérée comme une réappropriation du rituel funéraire.

III.3 Les freins aux pratiques d'inhumation

III.3.1 Les freins à l'inhumation traditionnelle

Parmi les freins quant au choix d'une inhumation traditionnelle on peut trouver des freins en relation avec les aspects religieux, financiers ainsi qu'avec le changement de mentalité des populations.

Un exemple d'un changement de mentalité actuel au sujet de la mort peut-être vu au travers des récents travaux sur l'euthanasie en Belgique. Les mentalités, en particulier dans les régions néerlandophones, évoluent rapidement vers une banalisation de l'euthanasie, au nom de l'autonomie et de «la liberté de l'individu à disposer de sa vie et de sa mort»⁸⁴, dans une vision utilitariste anglo-saxonne de l'existence. L'euthanasie est progressivement considérée comme un droit dont on peut réclamer l'application pour soi-même ou pour des proches, même si les conditions ne sont pas clairement réunies⁸⁵. Cet exemple montre qu'entre 2002 et 2016 les mentalités des belges concernant la mort ont beaucoup évolué. Cette évolution se confirme au niveau religieux avec une perte de la ritualité des sociétés modernes (Hervieu-Léger, 2004). L'acte rituel serait en lieu de passer d'un modèle de pratiques funéraires fondées sur le consentement et l'obéissance à des normes extérieures issues d'une autorité transcendante, à une pratique où les acteurs se donneraient eux-mêmes leurs propres règles⁸⁶.

III.3.2 Les freins aux nouvelles méthodes d'inhumation

⁸⁴ http://homepages.vub.ac.be/~clvidal/philosophons/corriges/dissertes/dispo_savie.htm

⁸⁵ <https://www.alliancevita.org/wp-content/uploads/2019/03/leuthanasie-en-belgique-20190313.pdf>

⁸⁶ <http://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2012-1-page-93.htm?contenu=article#no173>

III.3.2.1 Approche écologique

Recycler les corps en engrais dans le cadre de l'inhumation d'une urne bio ou dans le cadre d'une inhumation en cimetière naturel est axé autour de la figure de l'arbre. Mais un interdit implicite est présent, celui du végétal comestible. En effet, l'homme ne « devrait » pas manger les fruits d'un arbre, ayant poussé sur une terre portant des cendres⁸⁷. Cet interdit non dit dans le cas des arbres fruitiers ou même des plantes comestibles peut-être partagé d'une façon plus grande encore par une partie de la population en rejetant même la figure de l'arbre et le rôle du corps dans le cycle de régénération.

L'enjeu de l'urne biologique qui utilise la crémation avant la mise en terre est peut-être d'échapper à la putréfaction et à la décomposition du corps, pour ainsi conférer à l'être humain une forme d'immortalité⁸⁸.

III.3.2.2 Aspect financier

Ce frein se définit par des changements dans les salons funéraires ou dans l'industrie funéraire, qui sont motivés par le désir des consommateurs de réduire au minimum le coût de l'inhumation. Dès les années 1840, des rapports documentés indiquaient que le coût était l'une des principales plaintes associées à l'industrie funéraire (Schwartz, Jolson, & Lee, 1986). Alors que, historiquement, les funérailles et les monuments aux morts étaient un moyen de démontrer le statut de la personne (Cannon, 1989), le récent ralentissement de l'économie a éloigné les consommateurs des funérailles ornées et coûteuses (Wickenheiser, 2008) et la nouvelle génération, particulièrement les baby-boomers, exige et choisit des alternatives plus économiques (Schneider, 2002).

⁸⁷ Elisabeth ANSTETT, Les funérailles BIO, La mort et les idéologies environnementalistes au début du 21^e siècle

⁸⁸ Elisabeth ANSTETT, Les funérailles BIO, La mort et les idéologies environnementalistes au début du 21^e siècle

III.3.2.2 Approche technologique

Suite à la perte d'un être cher, la préparation des obsèques est souvent vécue comme une épreuve difficile pour les membres de la famille et les proches, qui doivent décider de l'organisation de celles-ci dans l'urgence (Martin et Alii, 1999). En plus de cette période de deuil s'ajoute une contrainte de temps et d'argent qui pèse de façon systématique sur le processus de décision (Trompette, 2005). En effet, il arrive que les proches soient surpris par les frais des obsèques. Dans ce cas, les familles se voient régulièrement obligées d'emprunter ou de solliciter un crédit pour y faire face (Martin et Alii, 1999). Dans ce contexte, le coût, l'organisation ainsi que les solutions de funérailles « technologiques » peuvent être des freins conséquents au développement de ces technologies.

Partie empirique

Chapitre IV : Définition du problème de recherche et cadre conceptuel

Dans ce chapitre, nous rappelons les objectifs de recherche et présentons le cadre conceptuel ainsi que les problèmes des recherches qui s'ensuivent.

IV. 1. Question de recherche et cadre conceptuel: hypothèses et variables

IV. 1.1 Formulation des hypothèses

L'objectif de cette étude est de comprendre l'approche des consommateurs belges face à une centaine de nouvelles tendances du marché funéraire.

Vers le milieu du XIXe siècle, les progrès de la technologie et les événements culturels ont mené à la création des funérailles modernes. L'essor des funérailles modernes a été marqué par le développement de l'industrie funéraire telle que nous la connaissons aujourd'hui, y compris les changements dans le processus d'embaumement et le développement de la profession d'embaumeur (Beard, 2017). Les changements dans les rituels de la mort sont en grande partie dus à l'innovation technologique et scientifique (Harris, 2007), aux changements nécessaires causés par la guerre (Beard, 2015), à l'augmentation de la richesse économique et enfin aux changements culturels dans les vues sur la mort (Blauner, 1966).

La question, qui reste largement sans réponses, est la suivante : pourquoi ces changements ont-ils eu lieu? Dans la littérature scientifique ou professionnelle, les motivations et les obstacles au choix du type de funérailles et à l'approche des nouvelles tendances ont été peu étudiés et peu de gens se sont penchés sur cette question. Pour cette raison, nous allons maintenant essayer de déterminer les facteurs qui influencent le choix et la connaissance des nouvelles tendances. Ces influences seront les variables indépendantes de notre modèle et la variable dépendante sera donc le choix et la connaissance. Dans mon travail, nous n'avons pas une variable, nous en avons deux.

Les problèmes que nous abordons ici sont basés sur les innovations du marché funéraire et les motivations qui guident ces tendances.

Pour réaliser notre cadre conceptuel (figure 4.1 et 4.2), nous identifierons les variables qui influencent le choix funéraire et celles qui influencent la connaissance des différentes formes de rituels. Il y a deux types de variables dans les statistiques - dépendantes et indépendantes.

IV. 1.2 Cadre conceptuel

Figure IV.1.2a

Cadre conceptuel

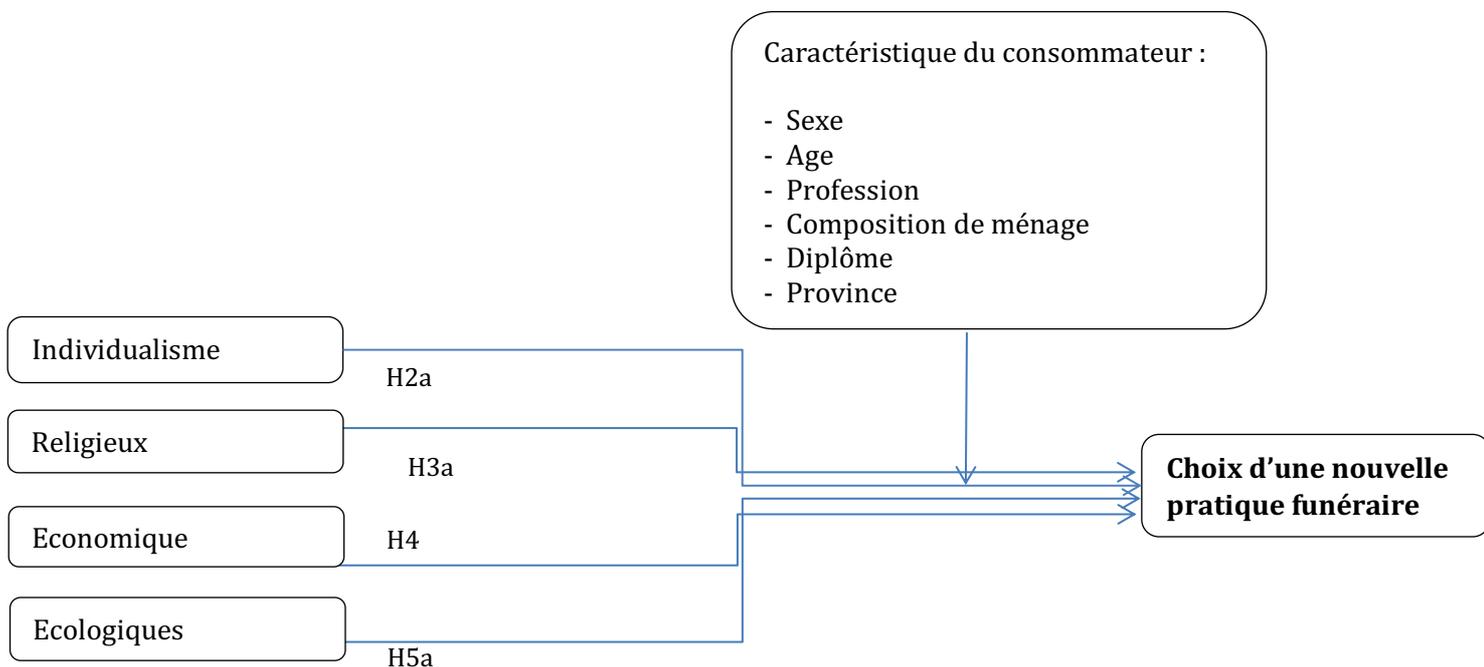
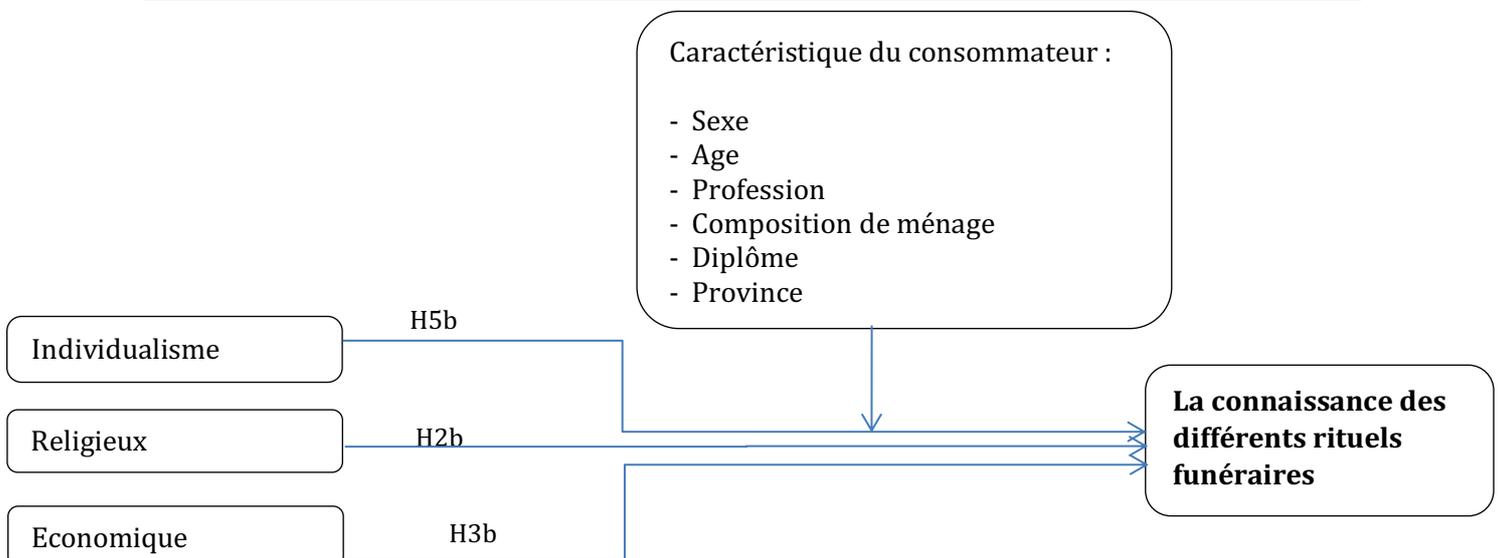


Figure IV.1.2b

Cadre conceptuel



IV. 2. Variables dépendantes

Tout d'abord, nous allons examiner les variables dépendantes. C'est un résultat direct ou indirect de l'interaction des variables indépendantes.

La connaissance des nouvelles tendances funéraires et le choix pour ces nouvelles tendances funéraires sont les deux variables dépendantes. Chacune de ces variables est définie par une variété de variables indépendantes (Giannelloni,2001). Ce qui affecte le choix n'affecte pas nécessairement la connaissance.

IV. 2.1 La connaissance

Voici une question d'enquête sur la connaissance des diverses pratiques funéraires. Cette question est présentée sur l'échelle des connaissances de 1 à 7. «1» signifie l'absence de connaissance, «7» signifie à son tour une très bonne connaissance.

Figure IV.2.1

Questionnaire, question n°5 portant sur le niveau de connaissance des différents types d'inhumation

Quel est votre niveau de connaissance des différents types d'inhumation suivants :

	Je n'en ai jamais entendu parler 1	2	3	4	5	6	Je connais très bien 7
Inhumation traditionnelle (mise en bière et enterrement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inhumation en cimetière naturel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inhumation en urne biologique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Incinération avec urne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Incinération avec dispersion des cendres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Incinération et envoi des cendres dans l'espace	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Incinération et envoi des cendres sur la lune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cryogénéisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Neuro-conservation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

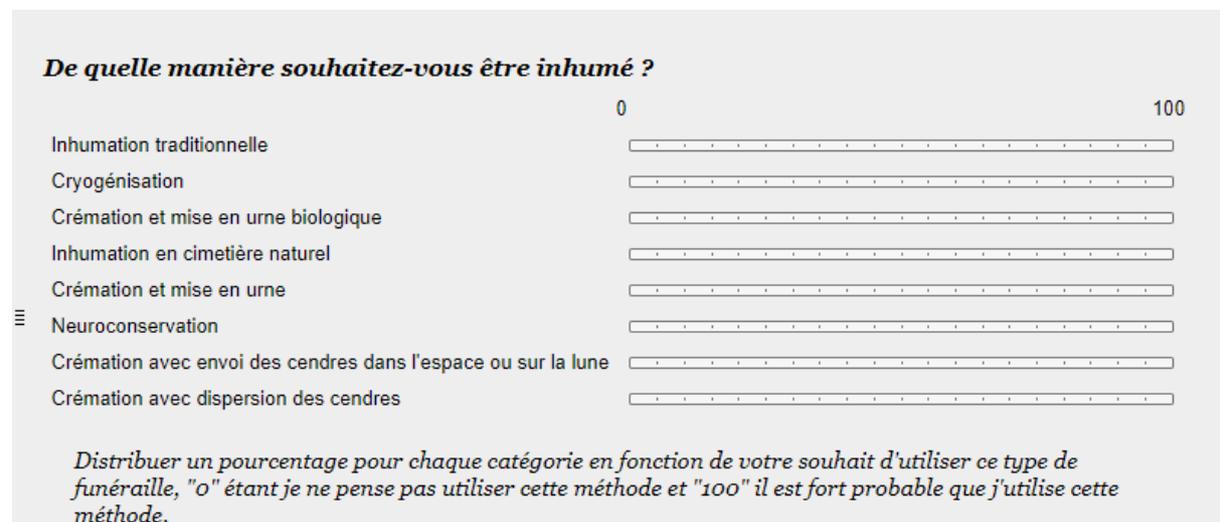
L'échelle de mesure pour la mesure de la connaissance des nouvelles tendances funéraires comprend 6 items :

- Inhumation en cimetière naturel
- Inhumation en urne biologique
- Incinération et envoi des cendres dans l'espace
- Incinération et envoi des cendres sur la lune
- Cryogénisation
- Neuroconservation

IV. 2.2 Le choix

Figure IV.2.2

Questionnaire, question n°13 portant sur le type d'inhumation souhaité



Les échelles de mesure pour le choix des nouvelles tendances funéraires comprend 5 items:

- Cryogénisation
- Crémation et mise en urne biologique
- Inhumation en cimetière naturel
- Neuroconservation
- Crémation avec envoi des cendres dans l'espace ou sur la lune

Première hypothèse :

Parce que nous avons défini deux variables en fonction desquelles, comme pour la première hypothèse, j'examinerai l'impact de la connaissance sur le choix ;

H1: plus une personne a de connaissances sur les nouvelles pratiques funéraires, plus son choix s'orientera vers les nouvelles tendances.

IV. 3. Variables indépendantes

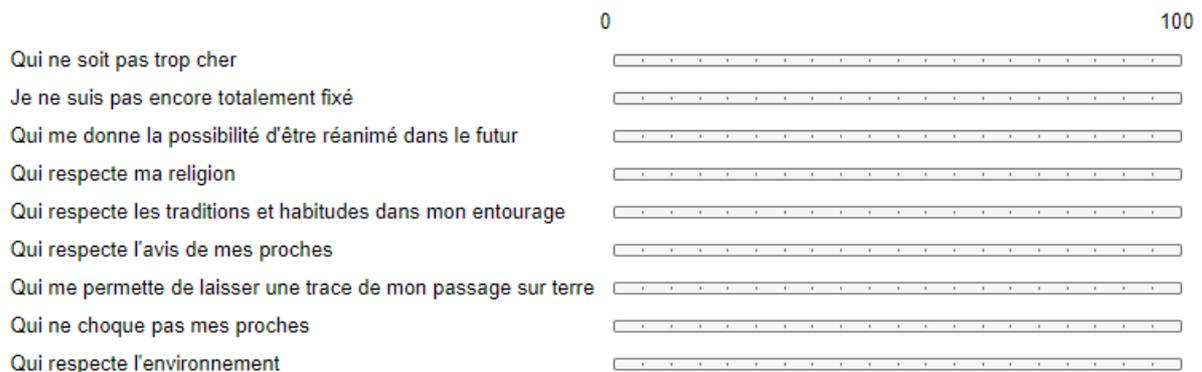
IV 3.1 Motivation individualiste

La variable, l'individualisme lié à la consommation, est définie comme étant les changements au sein de l'industrie funéraire, qui est motivée par le désir du consommateur d'avoir des funérailles qui reflètent le caractère unique de la vie de l'individu. Comme Ryan (2012) l'affirme, l'industrie funéraire conservatrice évolue pour s'adapter à l'évolution des besoins et des désirs des consommateurs. La prochaine génération de consommateurs de funérailles se bat contre les funérailles traditionnelles. La demande, particulièrement parmi la génération individualiste des baby-boomers pour des funérailles sur mesure, est à la hausse (Zizzo, 2005).

Figure IV.3.1

Questionnaire, question n°14 portant sur les motivations propres

J'ai choisi ou choisirai un mode d'inhumation qui est motivé en particulier qui :



Cette hypothèse s'examine à partir d'échelles de mesure. Nous avons utilisé 2 items :

- Qui me donne la possibilité d'être réanimé dans le futur
- Qui me permet de laisser une trace de mon passage sur terre

H2a : Le souhait de rendre ses funérailles plus individuelles a un impact positif sur le choix des nouvelles tendances sur le marché funéraire

H2b : Le souhait de rendre ses funérailles plus individuelles a un impact positif sur la connaissance des nouvelles tendances sur le marché funéraire

IV 3.2 Motivations économiques

La deuxième variable est la motivation par rapport au coût et à l'efficacité pour le consommateur. Cette motivation se définit par des changements dans les salons funéraires ou dans l'industrie funéraire qui sont motivés par le désir des consommateurs de réduire au minimum le coût de l'inhumation. Dès les années 1840, des rapports documentés indiquaient que le coût était l'une des principales plaintes associées à l'industrie funéraire (Schwartz, Jolson, & Lee, 1986). Alors que, historiquement, les funérailles et les monuments aux morts étaient un moyen de démontrer le statut de la personne (Cannon, 1989), le récent ralentissement de l'économie a éloigné les consommateurs des funérailles ornées et coûteuses (Wickenheiser, 2008) et la nouvelle génération, particulièrement les baby-boomers, exige et choisit des alternatives plus économiques (Schneider, 2002).

Voici les deux questionnaires qui ont étudié l'aspect économique :

Figure IV.3.1

Questionnaire, question n°14 portant sur les motivations propres

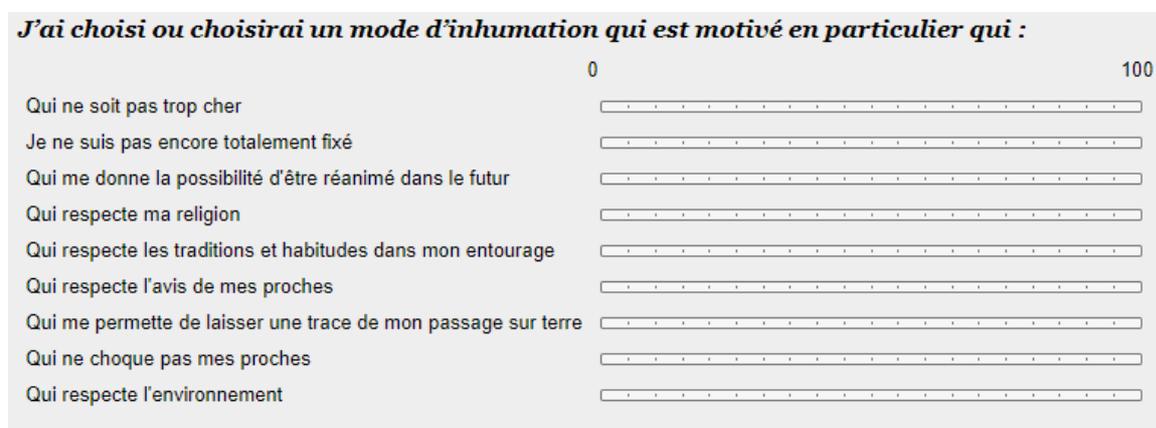


Figure IV.3.2.b

Questionnaire, question n°17 portant sur les motivations propres

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes :

	Pas du tout d'accord						Tout à fait d'accord
	1	2	3	4	5	6	7
Le prix pour les funérailles n'a pas d'importance	<input type="checkbox"/>						
Mon choix de funéraille sera basé sur des critères environnementaux	<input type="checkbox"/>						
C'est la religion qui définit mon choix	<input type="checkbox"/>						
Les funérailles ne doivent pas nuire à l'environnement	<input type="checkbox"/>						
La question environnementale n'est pas importante pour des funérailles	<input type="checkbox"/>						
Mon choix de funéraille doit être une aide psychologique pour mes proches	<input type="checkbox"/>						
La religion n'est pas importante pour mon choix	<input type="checkbox"/>						
Les funérailles ne devrait pas coûter cher	<input type="checkbox"/>						
Si un de mes proches est en désaccord avec mon choix de funérailles je pourrais changer d'avis	<input type="checkbox"/>						
Je souhaite convaincre un de mes proches d'utiliser un type de funéraille spécifique	<input type="checkbox"/>						

Sur une échelle de 1 à 7, «1» étant pas du tout d'accord et «7» étant tout à fait d'accord.

Cette hypothèse s'examine à partir d'échelles de mesure. Nous avons utilisé 2 items :

- Qui n'est pas trop cher
- Les funérailles ne devraient pas coûter cher

H3a : plus une personne est riche, plus elle choisira les nouvelles tendances sur le marché funéraire.

H3b : plus une personne est riche, plus elle connaîtra les nouvelles tendances sur le marché funéraire.

IV 3.3 Motivations écologiques

L'autre variable est l'approche écologiste en matière de consommation. Cette motivation se définit par des changements au sein des salons funéraires ou de

l'industrie funéraire qui sont motivés par le désir des consommateurs d'avoir un impact moindre sur l'environnement après leur décès. Comme Davies et Rumble (2012) l'affirment, à mesure que la société devient plus écoconsciente, il y a une tendance vers les enterrements écologiques ou les enterrements verts. Bien que cette tendance n'en soit qu'à ses balbutiements, elle s'accroît. Une enquête menée en 2007 par l'AARP a révélé que 21 % des répondants âgés de 50 ans et plus étaient intéressés par un enterrement écologique et qu'en 2008, ce pourcentage était passé à 43 % (Efstathiou, 2009).

Figure IV.3.2.b

Questionnaire, question n°17 portant sur les motivations propres

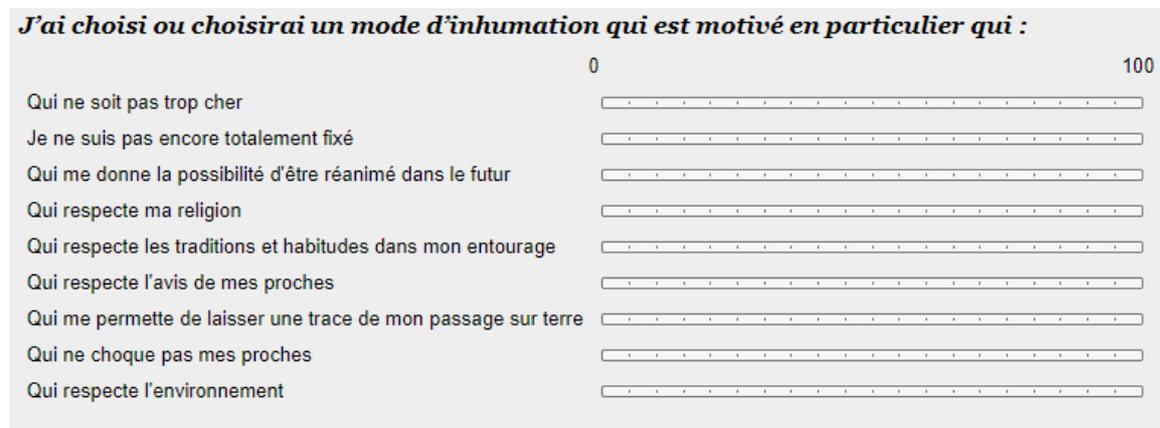
Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes :

	Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	6	Tout à fait d'accord
Le prix pour les funérailles n'a pas d'importance	<input type="checkbox"/>							
Mon choix de funéraille sera basé sur des critères environnementaux	<input type="checkbox"/>							
C'est la religion qui définit mon choix	<input type="checkbox"/>							
Les funérailles ne doivent pas nuire à l'environnement	<input type="checkbox"/>							
La question environnementale n'est pas importante pour des funérailles	<input type="checkbox"/>							
Mon choix de funéraille doit être une aide psychologique pour mes proches	<input type="checkbox"/>							
La religion n'est pas importante pour mon choix	<input type="checkbox"/>							
Les funérailles ne devrait pas coûter cher	<input type="checkbox"/>							
Si un de mes proches est en désaccord avec mon choix de funérailles je pourrais changer d'avis	<input type="checkbox"/>							
Je souhaite convaincre un de mes proches d'utiliser un type de funéraille spécifique	<input type="checkbox"/>							

Sur une échelle de 1 à 7, «1» étant pas du tout d'accord et «7» étant tout à fait d'accord.

Figure IV.3.1

Questionnaire, question n°14 portant sur les motivations propres



Les échelles de mesure pour définir cette hypothèse nous avons utilisé 3 items :

- Qui respecte l'environnement
- Mon choix de funérailles sera basé sur des critères écologiques
- Les funérailles ne doivent pas nuire à l'environnement

H4 : l'importance du respect écologique a un impact positif sur le choix d'un rituel funéraire respectueux de l'environnement

IV 3.4 La religion

Les cérémonies et les rituels funéraires sont également influencés par la religion du défunt (et de sa famille). Chaque religion a une approche différente (Lobar et al., 2006). Le christianisme, l'islam, l'hindouisme et le bouddhisme comptent parmi les religions les plus importantes, représentant plus de 75 % de la population mondiale. Voici le pourcentage des différentes religions en Belgique : chrétiens : 67.4 %, agnostiques : 23 % musulmans : 6.5 %, athées : 2.2 %. Chaque religion traite le défunt avec respect, mais les rituels et les traditions funéraires varient. Dans la religion islamique, le corps d'un adepte de l'islam décédé est purifié et frotté avec de l'huile (non pas par la famille, seulement par l'imam - guide spirituel), puis lavé et habillé, enveloppé dans du tissu et, selon la tradition, plié dans une tombe naturelle, sans l'utilisation des cercueils. Dans la culture hindoue, les

corps des défunts ne sont pas enterrés, mais brûlés. Chez les bouddhistes, en raison de traditions différentes, les funérailles peuvent être différentes dans leur forme.

H5 : plus une personne est croyance, moins elle aura tendance à recourir aux nouvelles tendances

IV. 4. Variables contrôle

Caractéristiques sociodémographiques :

Une variable de contrôle est une caractéristique d'un phénomène, d'un objet ou d'une attitude à l'étude qui est vérifiée ou maintenue à un niveau constant pour déterminer si elle affecte ou non la relation entre deux autres variables considérées. Les caractéristiques du consommateur sont le genre, l'âge, la composition du ménage et le diplôme. Ces caractéristiques joueront le rôle de variables de contrôle.

Chapitre V : Méthodologie

V. 1. Rédaction du questionnaire.

Afin de tester notre cadre conceptuel, nous avons utilisé une approche qui a inclus un questionnaire, présenté auprès de 134 personnes. Ce questionnaire est disponible en français et se trouve dans les annexes.

D'abord, le but du questionnaire est expliqué à la personne interrogée dans l'introduction, et ensuite nous passons aux questions relatives aux funérailles. La question initiale est de savoir si le sujet questionné a déjà participé à des funérailles, de quel type de funérailles il s'agissait et à quelle fréquence. Deuxièmement, il y a les questions concernant le cimetière et sa fréquentation, et la question suivante est de savoir si la personne a déjà participé à l'organisation des funérailles. Troisièmement, il y a une série de questions sur les différentes pratiques et approches funéraires. La personne interrogée doit répondre à des questions sur ses connaissances des différentes pratiques, et à quel est son degré d'accord avec les phrases. Ensuite, la personne interrogée doit répondre à un certain nombre de questions afin de mesurer son

orientation quant aux choix des funérailles pour lui-même et ses proches, ainsi que ses préférences. Quatrièmement, on pose des questions au sujet questionné pour obtenir ses caractéristiques sociales.

V. 2. Collecte des données

La collecte de données a été effectuée en grande partie à travers les médias sociaux pour rendre l'enquête accessible à un grand nombre de personnes et pour la rendre accessible au public. Cette solution a également permis à d'autres de la partager. Dans ce domaine, un rôle important a également été joué par le mailing, qui a envoyé 503 invitations à participer à l'enquête. La récolte des données s'est déroulée du 9 juillet 2019 au 2 août 2019.

V. 3 Présentation de l'échantillon

Notre enquête a porté sur 134 personnes qui constituent l'échantillon. Nous avons partagé notre enquête sur les réseaux sociaux et via mailing. Les personnes interrogées sont classés d'après leur sexe, âge, profession, composition de ménage, région, diplôme et religion.

Tableau V.3.a

Répartition des sujets en fonction de leur sexe et âge

Âge	Sexe	Effectif	Pourcentage
19-29	Féminin	55	41%
	Masculin	26	19.5%
30-49	Féminin	28	20.9%
	Masculin	11	8.2%

50-75	Féminin	12	8.9%
	Masculin	2	1.5%
Total	95 femmes	134	100%
	39 hommes		

Commentaire : Il ressort de ce tableau que 95 personnes, soit 70.9 % des personnes interrogées, sont du sexe féminin et 39 personnes soit 29.1 % sont du sexe masculin. En plus, 41 % des femmes ont entre 19 et 29 ans. En âge moyen (entre 30-49) nous avons 20,9% et 8.9% sont des femmes âgées. En ce qui concerne les hommes, 19,5 % d'entre eux sont jeunes (19-29), 8,2% ont entre 30-49 ans et les hommes âgés ne représentent que 1.5 %.

Tableau V.3.b

Répartition des sujets en fonction de leurs professions

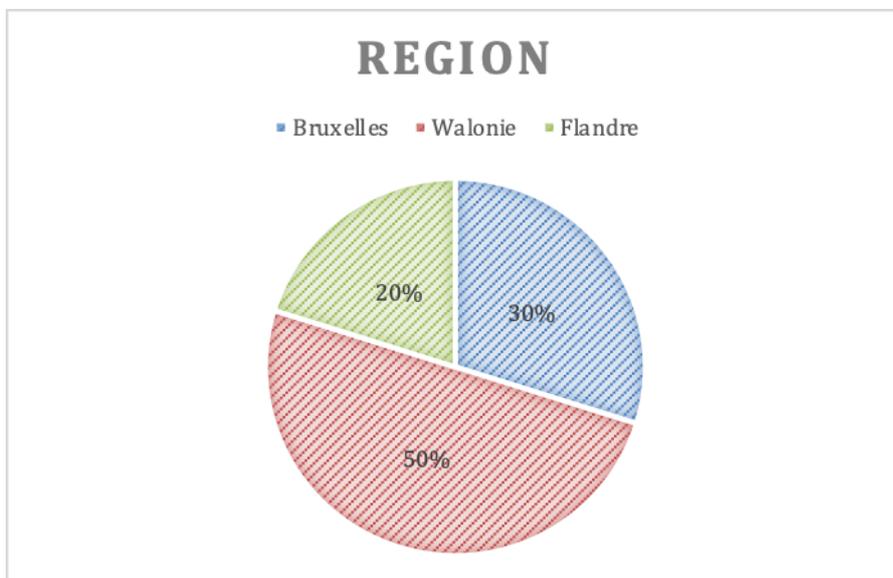
Profession	Effectif	%
Cadre	7	5%
Employés	35	26%
Étudiants	51	38%
Indépendants	14	10%
Ouvriers	2	2%
Pensionnés	10	7%
Personne au foyer	6	5%
Personne libérale	4	3%
Sans emploi	3	2%

Autre	2	2%
Total	134	100%

Commentaire : On remarque ici que 38% des personnes interrogées sont des étudiants. Les ouvriers, personnes sans emploi ne représentent eux que 2% des personnes interrogées. Le deuxième plus grand groupe est constitué d'employés et ensuite d'indépendants.

Graphique V.3

Répartition des enquêtés suivant la variable région



Commentaire : La moitié des sujets résident en Wallonie. 20% des répondant, soit 27 personnes, sont citoyens de la Flandre. Au total les bruxellois représente 30%, soit 40 personnes.

V. 4. Analyse de fiabilité

Le but de cette section est de vérifier la fiabilité des échelles de mesure que nous avons utilisées dans le questionnaire et de vérifier que les positions utilisées représentent les dimensions attendues. Différentes échelles ont été définies au début de cette étape. Lorsque nous construisons un questionnaire pour mesurer un concept, nous y plaçons un nombre optimal d'éléments, c'est-à-dire d'indicateurs de notre recherche.

Par optimal, nous entendons celui qui tient compte à la fois du nombre calculé d'éléments correspondant à la valeur de la fiabilité souhaitée, ainsi que des facteurs secondaires de notre étude. Il faut vérifier si les éléments utilisés pour chaque échelle correspondent aux dimensions requises.

1. Pour vérifier la cohérence (ou consistance) interne des échelles de mesure, on utilise l'alpha de Cronbach dont le calcul est (Durand, 2003) :

$$\alpha = \left(\frac{k}{k-1}\right) \times \left(1 - \frac{\sum_{i=1}^k \sigma^2_i}{\sigma^2_t}\right)$$

Où k = nombre d'items utilisés

σ^2 = variance des scores de l'item i de l'ensemble des répondants ;

Valeurs alpha (Durand, 2003) :

- Entre 0 et 0.50: Valeurs insuffisantes.
- Entre 0.50 et 0.70: Valeurs Limites.
- Entre 0.70 et 0.99: Valeurs élevées ou très élevées.

La valeur que l'on considérera doit être supérieure à 0.70.

Tableau V.4

Résumé des résultats des Alpha

Construit	Items	Nombre d'Items	Alpha de Cronbah
Connaissance	Inhumation en cimetière naturel Inhumation en urne biologique Incinération et envoi des cendres dans l'espace	6	0,785

	Incinération et envoi des cendres sur la lune Cryogénisation Neuroconservation		
Choix	Cryogénisation Crémation et mise en urne biologique Inhumation en cimetière naturel Neuroconservation Crémation avec envoi des cendres dans l'espace ou sur la lune	5	0,788
Environnement	Qui respecte l'environnement Mon choix de funérailles sera basé sur des critères environ Les funérailles ne doivent pas nuire à l'environnement	3	0,469
Prix	Qui n'est pas trop cher Les funérailles ne devraient pas coûter cher	2	0,712
Individualisme	Qui me donne la possibilité d'être réanimé dans le futur Qui me permet de laisser une trace de mon passage sur terre.	2	0,693

Après avoir analysé les communalistes finales et les corrélations et après avoir supprimé les items qui ne répondaient pas aux conditions, nous constatons que les alphas de Cronbach sont bien supérieurs à 0,7. Nous acceptons tout de même l'alpha de Cronbach des individualismes qui est supérieur à 0,6. Les échelles sont donc cohérentes.

Cependant, en ce qui me concerne l'environnement, la valeur d'Alpha de Cronbach est insuffisante, c'est qui provoque des échelles incohérentes. On ne sait pas l'améliorer en prenant moins ou d'autres variables. On gardera dès lors cette dimension malgré un alpha pas assez élevé.

Chapitre VI : Analyse et résultat de l'étude

VI. 1. Analyse et résultats

Dans cette section, nous traiterons des hypothèses. Nous pouvons les confirmer ou rejeter. Pour ce faire, nous utilisons le test de corrélation. La corrélation est une quantification de la relation linéaire entre des variables continues. Le calcul du coefficient de corrélation de Pearson (r) repose sur le calcul de la covariance entre deux variables continues⁸⁹. Le coefficient de corrélation est en fait la standardisation de la covariance. Cette standardisation permet d'obtenir une valeur qui variera toujours entre -1 et +1, peu importe l'échelle de mesure des variables mises en relation.

Quand le r de Pearson est proche de 1, cela signifie qu'il existe une forte relation entre nos deux variables. Cela signifie que les variations d'une variable sont fortement corrélées aux variations de la deuxième variable.

En plus, si la valeur Sig (2-Tailed) est supérieure à 0.05, cela veut dire qu'il n'y a pas de corrélation statistiquement significative entre nos deux variables⁹⁰. Cela signifie que les augmentations ou les diminutions d'une variable ne sont pas liées de façon significative aux augmentations ou aux diminutions de votre deuxième variable. Si la valeur Sig (2-Tailed) est inférieure ou égale à 0.05, cela veut dire qu'il existe une corrélation statistiquement significative entre vos deux variables. Cela signifie que les augmentations ou les diminutions d'une variable sont liées de façon significative aux augmentations ou aux diminutions de votre deuxième variable.

⁸⁹ <http://spss.espaceweb.usherbrooke.ca/pages/stat-inferentielles/correlation.php>

⁹⁰ <https://support.minitab.com/fr-fr/minitab/18/help-and-how-to/statistics/basic-statistics/how-to/correlation/interpret-the-results/key-results/>

H1: plus une personne a de connaissances sur les nouvelles pratiques funéraires, plus souvent elle orientera son choix

Table VI.1.a :

Corrélation de Pearson entre choix et connaissance

Choix		
Connaissance	Pearson Corrélation	0,564**
	Sig. (2-tailed)	0.000

Dans notre exemple, le r de Pearson est de 0,564. Ce nombre est proche de 1. Pour cette raison, nous pouvons conclure qu'il existe une forte relation entre la connaissance et le choix. De plus, il existe bien un effet significatif. En effet, la valeur « p » est en dessous de 5%. Hypothèse 1 est confirmé.

H2a : Le souhait de rendre ses funérailles plus individuelles a un impact positif sur le choix des nouvelles tendances sur le marché funéraire

H2b : Le souhait de rendre ses funérailles plus individuelles a un impact positif sur la connaissance des nouvelles tendances sur le marché funéraire

Table VI.1.b :

Corrélation de Pearson entre le choix, la connaissance et l'individualisme

Individualisme		
Connaissance	Pearson Corrélation	0,466
	Sig. (2-tailed)	0.000
Choix	Pearson Corrélation	0,689
	Sig. (2-tailed)	0.000

H2a : il y a une corrélation plutôt forte entre le choix et l'individualisme, notre hypothèse semble confirmée. De plus, le Sig est inférieur à 5%, ce qui confirme qu'il y a une corrélation significative entre la connaissance et l'individualisme.

H2b : il nous semble également qu'entre la connaissance et le souhait de rendre ses funérailles plus individuelles, nous avons une corrélation significative. Par la suite, la valeur est en dessous de 1%, ce qui signifie que la corrélation est alors assez élevée.

H3a : plus une personne est riche, plus elle choisira les nouvelles tendances funéraires.

H3b : plus une personne est riche, plus elle connaîtra les nouvelles tendances funéraires.

Table VI.1.c :

Corrélation de Pearson entre le choix, la connaissance et l'aspect financier

Aspect financier		
Choix	Pearson Corrélation	0,290
	Sig. (2-tailed)	0.001
Connaissance	Pearson Corrélation	0,169
	Sig. (2-tailed)	0.051

H3a: Nous pouvons constater qu'il y a une corrélation entre le choix des nouvelles tendances funéraires et l'aspect financier. De plus, le sig est inférieur à 5%, nous pouvons suggérer que l'hypothèse est confirmée.

H3b : l'hypothèse n'est pas confirmée, car le proche de 0 et signification entre la connaissance et aspect financier est insuffisant. En effet, la valeur « p » est plus grande que 5%.

H4: l'importance de l'écologie a un impact positif sur le choix des solutions funéraires respectueuses de l'environnement

Table VI.1.d :

Corrélation de Pearson entre choix et écologie

Écologique		
Choix	Pearson Corrélation	0,281**
	Sig. (2-tailed)	0.001

H4 : il nous semble qu'il y a une corrélation entre l'importance écologique et le choix de solutions funéraires respectueuses de l'environnement. Sachant que le sig est inférieur à 5%, la valeur « p » 0,001, la signification entre le choix et l'aspect écologique est plutôt forte. Nous pouvons alors accepter nos hypothèses.

H5a : plus une personne est croyante, moins elle aurait tendance à choisir la nouvelle tendance

H5b : plus une personne est croyante, moins elle aurait tendance à connaître la nouvelle tendance

Tableau VI.1.a

Résumé des tests de corrélation sur la connaissance et le choix et la religion

	Religion	N	Moyennes	Écart-Type
Connaissance	Bouddhiste	4	2,50	1,29
	Catholique	72	2,62	1,33
	Hindouiste	3	4,61	0,09
	Juif	2	4,50	0,00

	Musulman	2	5,41	0,11
	Orthodoxe	2	4,50	0,47
	Protestant	4	3,08	1,54
	Athé	41	2,36	0,93
	Autre	4	2,29	0,98
	Total	134	2,68	1,29
Choix	Religion	N	Moyennes	Écart-Type
	Bouddhiste	4	2,20	2,31
	Catholique	72	1,59	1,65
	Hindouiste	3	4,87	0,29
	Juif	2	3,99	0,69
	Musulman	2	2,48	2,48
	Orthodoxe	2	3,43	0,09
	Protestant	4	1,96	1,52
	Athé	41	0,94	1,02
	Autre	4	0,94	0,64
	Total	134	1,55	1,59

Nous rappelons que la variable de la connaissance a été calculée via des échelles sémantiques différentielles en 7 points, allant de 1 (Je n'en jamais entendu parler) à 7 (Je connais très bien). La variable « choix » a été calculée via des échelles sémantiques variant de 1 à 100 points.

L'expérience antérieure « choix » a été calculée via une échelle de fréquence en 21 et divisée sur 3 points et transformée par la suite en une variable binaire avec pour valeur "0" pour le choix pas fait et 21 pour ceux qui ont fait le choix. Dans un premier temps, nous constatons dans le tableau que la moyenne de connaissance des nouvelles tendances est relativement plus grande que celle du choix. Les moyennes des variables de connaissances sont presque toutes supérieures à celles du choix.

ANOVA

	Moyenne totale	Écart type total	F	sig
Connaissance	2,6840796019900 50	1,294269333020 700	3,977	0,000
Choix	1,5561940298507 50	1,556194029850 750	4,311	0,000

Il semble qu'il y a une corrélation entre la religion et la connaissance, avec la forte signification, la valeur « p » est de 0,000. De plus, nous voyons aussi qu'il y a une corrélation entre le choix et la religion avec la plutôt forte signification.

Tableau VI.1.b

Résultat ANOVA et multiples comparaisons pour les hypothèses 5a et 5b

Hypothèses	engagement religieux	N	Moyenne	Écart type	Comparaison/différence	SIG
5b	(x) Non pratiquants	37	2,76	1,34	Y : -0,0363	0,994
					Z : -0,2487	0,805
	(y) Pratiquant occasionnel	32	2,80	1,48	X : 0,0363	0,994
					Z : -0,2124	0,861
	(z) Pratiquant régulier	23	3,01	1,43	X : 0,2487	0,805
					Y : 0,2124	0,861

	total	92	2,84	1,40		0,790
5a	(x)Non pratiquant	37	1,96	1,59	Y : 0,4481	0,562
					Z : -0,1594	0,941
	(y)Pratiquant occasionnel	32	1,51	1,63	X : -0,4481	0,562
					Z : -0,6075	0,438
	(z)Pratiquant régulier	23	2,12	2,00	X : 0,1594	0,941
					Y : 0,6075	0,438
	total	92	1,84	1,72		0,382

Ni l'hypothèse 5a ni l'hypothèse 5b ne semblent être confirmées. Nous pouvons voir la grande différence entre le choix ou la connaissance et l'engagement religieux. Deuxièmement, nous pouvons voir qu'il n'y a pas de signification entre pratiquants, que ce soit pratiquant régulier ou occasionnel.

VI. 2. Variables contrôles

VI .2.1 Sexe

Nous allons étudier ici s'il y a une différence entre le sexe et la connaissance des modes d'inhumation et le choix de ceux-ci.

Table VI.2.1 :

Moyenne de connaissance et choix entre les différents sexes

	Sexe	N	Moyenne	Sig.
Connaissances	hommes	39	3,05	0,035
	femmes	95	2,53	
Choix	hommes	39	1,55	0,987
	femmes	95	1,55	

Il y a une signification entre la connaissance entre femmes et hommes. Il semble alors que les hommes connaissent mieux les nouvelles tendances.

Cependant, nous voyons aussi qu'il n'y a pas de différence entre le choix et le sexe en plus la signification n'est pas juste.

VI.2.2 Profession

Nous allons maintenant étudier s'il y a une différence entre la profession et la connaissance des modes d'inhumation et le choix de ceux-ci.

Tableau VI.2.2

Moyenne de connaissance et choix dans les professions différentes

Profession	Effectif	Moyenne connaissance	Écart type connaissance	Moyenne Choix	Écart Type choix
Cadre	7	3,50	1,46	1,46	1,91
Employés	35	2,61	1,49	1,20	1,31
Étudiants	51	2,32	0,95	1,38	1,36
Ouvriers	2	3,83	2,35	4,02	0,64
Pensionnés	10	2,53	0,39	1,40	1,54
Personne au foyer	6	4,58	0,39	3,92	0,64
Personne libérale	4	3,83	0,65	2,52	2,91
Sans emploi	3	4,05	0,19	4,15	0,71
Autre	2	1,50	0,47	0,45	0,64
Total	134	2,68	1,29	1,55	1,59

ANOVA

	Moyenne totale	Écart Type total	F	SIG
connaissance	2,68	1,29	4,045	0,000
choix	1,55	1,59	4,273	0,000

Il nous semble qu'il y a bien une signification entre le choix et la profession ainsi qu'entre la connaissance et la profession.

Chapitre VII : Les résultats et la discussion

L'objet de recherche de ce mémoire porte sur les nouvelles tendances funéraires : le comportement des consommateurs belges face aux nouvelles pratiques funéraires. En vue de conclure sur notre objet de recherche, ce chapitre a pour vocation de discuter des résultats exposés dans les chapitres précédents.

Pour réaliser notre objectif, nous avons consulté une revue littéraire qui traite des notions de motivation en vue des changements sur le marché funéraire, des différents services proposés par les services funéraires en Belgique et dans le monde ainsi que des notions de freins et de motivations. Par la suite, nous avons décrit un cadre conceptuel et émis nos hypothèses. Dans l'objectif de vérifier celles-ci, nous avons réalisé un questionnaire que nous avons diffusé sur les réseaux sociaux et par mailing. Les réponses que nous avons recueillies ont servi à vérifier et à tester nos hypothèses. Nous présentons un petit résumé de ces résultats ci-dessous et expliquons les hypothèses et les tendances en Belgique.

Tout d'abord, nous avons constaté que la connaissance des nouvelles tendances sur le marché n'est pas très élevée (3,05 sur une échelle de 7 points chez les hommes et 2,53 sur une échelle de 7 points chez les femmes). De plus, également sur une échelle de 7, seulement une moyenne de 1,5 choisirait les nouvelles tendances. Dans ce cas, nous pouvons en déduire que les gens devraient être plus conscients des nouvelles tendances

du marché funéraire. Même si la tendance à connaître est plus qu'un choix, elle peut être due à un manque de détails sur le nouveau cortex et son impact sur le marché et sur l'environnement. Par rapport aux méthodes traditionnelles, nous pouvons voir ces différences : la moyenne de connaissance d'inhumation traditionnelle, incinération avec urne et incinération avec dispersion est de 4,9 sur échelle de 7. Dans ce cas, nous en arrivons à la conclusion que les nouvelles méthodes funéraires devraient être plus répandues dans la Belgique.

Nous avons également remarqué, grâce à nos analyses de corrélation, qu'il existe une forte relation entre la connaissance et le choix. On peut donc affirmer que plus une personne connaît le type de funérailles, plus son choix pour ce type est fréquent. Le contraire se vérifie aussi : moins la personne connaît un type de funérailles donné, moins elle aurait des tendances à le choisir.

Ensuite, grâce aux analyses de nos variables indépendantes et de nos variables de contrôle nous avons constaté des impacts significatifs de certaines de nos variables pour l'individualisme, l'écologie et l'économie sur le choix et la connaissance.

De manière globale, nous remarquons que lors du choix pour des funérailles plus individuelles, l'aspect économique et écologique ont un impact positif sur celui-ci, ainsi que sur la connaissance des nouvelles tendances. Pour que ces tendances soient acceptées sur le marché, les aspects importants nommés ci-dessus doivent être pris en compte. Tous les services funéraires doivent donc tenir compte de l'approche écologique de la communauté belge. Il est donc recommandé de tenir compte de solutions telles que l'incinération dans une urne biodégradable ou dans des cimetières naturels. Un autre aspect qui devrait être pris en compte sur le marché est l'aspect financier. Nous pouvons voir à travers le test que l'approche financière est très importante. Le choix et la connaissance des nouvelles tendances s'élargissent avec la richesse. Il est donc recommandé de prendre en compte l'ascension financière, qui joue un rôle important dans la population belge.

Un autre élément très important qui affecte le développement des tendances du marché est le souhait de rendre ses funérailles plus individuelles. Il est recommandé aux

entrepreneurs de pompes funèbres d'offrir une variété de tendances funéraires en tenant compte de leur personnalisation.

L'autre variable de notre modèle, à savoir la religion, n'a pas d'impact significatif sur l'intention de choisir les nouvelles tendances ou la connaissance. Nous voyons qu'il y a une différence entre le choix et connaissance dans les différentes religions. Cependant l'engagement religieux n'affecte pas les développements des nouvelles tendances sur le marché.

En résumé, les services funéraires doivent donc tenir compte des aspects financiers et écologiques, ainsi que de la personnalisation de l'enterrement. Par ailleurs, il ressort des résultats des études que les nouvelles tendances vont évoluer au sein de la population belge.

Limites et voies de recherche

Dans cette partie, nous allons exposer les limites qui se sont imposées à notre mémoire.

La première limite rencontrée a été celle de la création du questionnaire, en effet le questionnaire était trop long. J'ai reçu quelques rectificatifs de courriels annonçant que le sondage n'était pas terminé parce qu'il était trop long à remplir.

La seconde limite est la taille de l'échantillon. En effet, l'échantillon n'est composé que de 134 personnes. Il aurait été préférable d'obtenir plus de sujets afin d'augmenter la représentativité de notre échantillon. De plus, la représentation des professions au sein de l'échantillon ne semble pas coller avec la réalité. En effet, les étudiants composent pour 38% de l'échantillon alors que les ouvriers seulement 2%. En outre, le questionnaire a été rempli par beaucoup plus de femmes que d'hommes. Il serait préférable d'avoir un questionnaire rempli par les deux sexes dans le même rapatriement.

De plus, aucune recherche n'a été menée sur les cimetières. Il est donc recommandé d'utiliser ce pot lors de tests ultérieurs.

La limite suivante est le questionnaire, du fait qu'il était plus intéressant à remplir, certaines des mesures étaient sur 7 points et d'autres sur 100, ce qui a rendu la recherche beaucoup plus difficile.

Bibliographie

Anstett E. (2015), *Les funérailles «bio». La mort et les idéologies environnementales au XXIe siècle*, pp. 147-159

Ars J. (2018), Etude des facteurs influençant l'intention de se faire livrer au domicile des courses alimentaires effectuées en ligne , Année académique 2017-2018, Université de Namur, Namur

BeardR., Burger W. (2015) *Change and Innovation in the Funeral Industry: A Typology of Motivations*, <https://doi.org/10.1177%2F0030222815612605>

Boryczek K. (2018) *Zamiast trafić do trumny, zostajesz drzewem*, [https://noizz.pl/lifestyle/zostan-drzewem-po-smierci-sa-juz-specjalne-urny-w-ktorych-urosniesz/mljp03k`](https://noizz.pl/lifestyle/zostan-drzewem-po-smierci-sa-juz-specjalne-urny-w-ktorych-urosniesz/mljp03k)

CohenM., Dianteill E., Hervieu-Léger D., Saint-MartinI. , dirs.,(2004) *La modernité rituelle. Rites politiques et religieux des sociétés moderne*, Paris, L'Harmattan, coll. « Religions en questions », p. 298

Durand C. (2003), *L'analyse factorielle et l'analyse de fiabilité*, Université de Montréal, département de sociologie, Montréal

Feifel H. (1959) *The Meaning Of Death*, <https://doi.org/10.1080/13576275.2012.654709>

Giannelloni J., Vernet E.(2001)*Etudes de marché*, 2^e édition, Paris

LAFLEUR J., MARTINIELLO M. (2015) „Une brève histoire migratoire de la Belgique” in Simon G., Dictionnaire des migrations internationales, p. 24-29.

Landru P. (2009), *Pourquoi s'intéresser aux cimetières ?*, <https://www.landrucimetieres.fr/spip/spip.php?article2263>

Le Guay D. (2012), *La mort en cendres - La crémation aujourd'hui, que faut-il en penser?*,

Lobar S. (2006) *Cross-Cultural Beliefs, Ceremonies, and Rituals Surrounding Death of a Loved One*, p. 44-50

Mates L. (2005), *Encyclopedia of Cremation*

Nérard F. (2012), *Une révolution rituelle*

Reimers E. (2010), *Death and identity: Graves and funerals as cultural communication*, <https://doi.org/10.1080/713685976>

Stern Max M. (1968) *Fear of Death and Trauma*, <https://doi.org/10.1177%2F000306516801600101>

Tiller A., Vandermeersch B., Arensburg B., Rak Y. (1988), *Les Sépultures néanderthaliennes du Proche-Orient : état de la question* Vol. 14, No. 2, COLLOQUE PRÉHISTOIRE DU LEVANT II, Processus des changements culturels (1re partie) (1988), pp. 130-136

Urien B., Denis G. (2007) *Attitude face à la mort et comportement d'ajustement des consomma-teurs âgés : Vers l'élaboration d'une réponse marketing*. Décisions Marketing, Association Française du Marketing, 2007, pp.23.

Vanderdorpe F. (2000) *Funerals in Belgium : the hidden complexity of contemporary practices*, *Mortality* (London), Vol. 5, No. 1, 2000, pp. 18-33.

Wolska K (2016), *Wyciśnij z ankiety ile się da – rodzaje pytań*, http://e-pedagogiczna.edu.pl/upload/file/dzialalnoscdu/ANKIETA-szkolenie_dla_student_363w.pdf

Zieminski I. (2010), *Metafizyka Smierci*, https://www.katechizmy.pl/sites/katecheza/files/55324_wstep.pdf

Table des illustrations

Figures

Figure II.1.3 : Image d'une urne biodégradable BIOS.....	31
Figure II.2.1.a : Schéma du fonctionnement de la méthode « Shooting Star Memorial ».....	33
Figure III. 2.1.1.a : Pourcentage d'étrangers vivant en Belgique.....	40
Figure III. 2.2.1 : Aperçu des assurances les plus prisées en Belgique.....	42
Figure IV.1.2a : Cadre conceptuel.....	49
Figure IV.1.2b : Cadre conceptuel.....	49
Figure IV.2.1 : Questionnaire, question n°5 portant sur le niveau de connaissance des différents types d'inhumation.....	50
Figure IV.2.2 : Questionnaire, question n°13 portant sur le type d'inhumation souhaité.....	51
Figure IV.3.1 : Questionnaire, question n°14 portant sur les motivations propres.....	52, 53, 56
Figure IV.3.2.b : Questionnaire, question n°17 portant sur les motivations propres.....	54, 55

Graphiques

Graphique I.2 : Evolution du taux de mortalité mondial pour 1 000 personnes sur la période 1960-2016.....

16

Graphique I.2.1.a : Evolution du taux de mortalité de la zone Union Européenne pour 1 000 personnes sur la période 1960-2017.....

17

Graphique I.2.1.b : Evolution de la part de la population âgée de 65 ans et plus en pourcentage du total sur la période 1960-2017.....

18

Graphique I.2.1.c : Evolution démographique de la population européenne sur la période 1960-2018.....

.....18

Graphique I2.2.a : Causes de décès - taux de mortalité standardisé pour 1 000 habitants sur la période 2011-2015.....

19

Graphique I.2.2.b : Evolution du nombre de décès en Belgique par mois pour l'année 2016.....

.....20

Graphique I.3.1.c : Représentation des prix maximum et minimum pour chaque catégorie sur les 1 132 devis recueillis de l'étude UFC-Que Choisir en 2014.....

23

Graphique I.3.3.1.a : Pourcentage de crémation en fonction du nombre total d'inhumation en Belgique sur la période 1996-2016.....

26

Graphique I.3.3.1.b : Nombre de crématoriums en activité en Belgique sur la période 1996-2016.....27

Graphique V.3 : Répartition des enquêtés suivant la variable région.....60

Tableaux

Tableau I.2.2.1.a : Tableau récapitulatif des causes principales de décès en Belgique pour l'année 2016 par sexe.....21

Tableau I.2.2.1.b : Indication des taux de mortalité par région et par sexe pour l'année 2016.....21

Tableau V.3.a : Répartition des sujets en fonction de leurs sexe et âge.....58

Tableau V.3.b : Répartition des sujets en fonction de leurs professions.....59

Tableau V.4 : Résumé des résultats des Alpha.....61

Table VI.1.a : Correlation de Pearson entre choix et connaissance.....63

Table VI.1.b : Correlation de Pearson entre le choix, la connaissance et l'individualisme.....63

Table VI.1.c : Correlation de Pearson entre le choix, la connaissance et l'aspect financier.....64

Table VI.1.d : Correlation de Pearson entre choix et écologie.....64

Tableau VI.1.a : Résumé des tests de corrélation sur la connaissance et le choix et la religion.....
.....65

Tableau VI.1.b : Résultat ANOVA et multiple comparaisons pour les hypothèses 5a et 5b.....67

Table VI.2.1 : Moyenne de connaissance et choix entre les différents sexes.....68

Tableau VI.2.2 : Moyenne de connaissance et choix dans les professions différentes.....68

Annexes

Annexe 1 : Tableau I.3.1.a et Tableau

I.3.1.b.....73

Annexe 2 :

Questionnaire.....75

Annexe 1:

Tableau I.3.1.a

Comparaison des frais obsèques d'une inhumation en France

Frais obsèques INHUMATION - PROVINCE		Frais obsèques INHUMATION - RÉGION PARISIENNE	
Préparatif et formalités administratives	entre 170 € et 400 €	Préparatif et formalités administratives	entre 330 € et 500 €
Cercueil (avec ses accessoires)	entre 1000 € et 2000 €	Cercueil (avec ses accessoires)	entre 1100 € et 3000 €
Cérémonie (civile ou religieuse) et convoi	entre 300 € et 1200 €	Cérémonie (civile ou religieuse) et convoi	entre 400 € et 750 €
Préparation du corps (et soin de conservation)	entre 100 € et 420 €	Préparation du corps (et soins de conservation)	entre 130 € et 800 €
Chambre funéraire	entre 130 € et 500 €	Chambre funéraire	entre 200 € et 650 €
Ouverture/fermeture sépulture	entre 150 € et 850 €	Ouverture/fermeture sépulture	entre 550 € et 1000 €
Taxes liées au décès	entre 20 € et 130 €	Taxes liées au décès	entre 30 € et 220 €
Diffusion Avis nécrologique	entre 150 € et 700 €	Diffusion Avis nécrologique	entre 400 € et 900 €

TOTAL	Entre 2020€ et 6200€	TOTAL	Entre 3140€ et 7820€
--------------	-----------------------------	--------------	-----------------------------

Source : Etude Assurance Obsèques de 2014.

Tableau I.3.1.b

Comparaison des frais obsèques d'une inhumation en France

Frais obsèques CRÉMATION - PROVINCE		Frais obsèques CRÉMATION - RÉGION PARISIENNE	
Préparatifs et formalités administratives	entre 100 € et 250 €	Préparatifs et formalités administratives	entre 280 € et 400 €
Cercueil (avec ses accessoires)	entre 100 €* et 800 €	Cercueil (avec ses accessoires)	entre 500 € et 1000 €
Cérémonie (civile ou religieuse) et convoi	entre 200 € et 700 €	Cérémonie (civile ou religieuse) et convoi	entre 400 € et 1300 €
Préparation du corps (et soin de conservation)	entre 100 € et 420 €	Préparation du corps(et soins de conservation)	entre 130 € et 450 €
Chambre funéraire	entre 130 € et 500 €	Chambre funéraire	entre 200 € et 650 €
Coût de la crémation	entre 350 € et 850 €	Coût de la crémation	entre 550 € et 1000 €
Taxes liées au décès	entre 20 € et 130 €	Taxes liées au décès	entre 30 € et 220 €

Diffusion Avis nécrologique	entre 150 € et 700 €	Diffusion Avis nécrologique	entre 400 € et 900 €
TOTAL	Entre 1150€ et 4350€	TOTAL	Entre 2490€ et 5920€

Source : Etude Assurance Obsèques de 2014.

Annexe 2 :

Bonjour,

Dans le cadre de mon mémoire, je réalise une enquête sur les différentes méthodes d'inhumation. Je vous invite à y répondre et à la partager un maximum. Ce questionnaire vous prendra quelques minutes tout au plus. Les réponses resteront totalement anonymes et ne seront utilisées que dans le cadre de mon analyse. Merci de répondre à toutes les questions même si celles-ci semblent répétitives.

Je vous remercie d'avance pour votre participation et le temps que vous consacrerez à ce questionnaire.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'envoyer un message à cette adresse

klaudia.kaniowska@student.unamur.be

Kaniowska K.

Questionnaire :

Q1 : Au cours de votre vie, avez-vous déjà assisté à des funérailles ? [un seul choix possible]

- Jamais
- 1 fois
- 2 fois
- 3 à 6 fois
- 7 à 10 fois
- 11 à 15 fois
- 16 fois et plus

**Q2 : Au cours de votre vie, avez-vous déjà assisté aux rituels funéraires suivants ?
[plusieurs choix possibles]**

- Inhumation traditionnelle (mise en bière et enterrement)
- Inhumation sans mise en bière (corps recouvert d'un linceul)
- Incinération avec urne
- Incinération avec dispersion des cendres (endroit réservé ou pleine nature)
- Autre (précisez)

Q3 : En général, à quelle fréquence vous rendez-vous dans un cimetière ? [un seul choix possible]

- Tous les jours ou presque
- 2 à 3 fois par semaine
- 1 fois par semaine
- 2 à 3 fois par mois
- 1 fois par mois
- 2 à 3 fois tous les 6 mois
- 2 à 3 fois par an
- 1 fois par an
- Moins d'une fois par an
- Jamais

Q4 : Au cours de votre vie, avez-vous déjà participé à l'organisation de funérailles (et donc aux décisions qui y sont liées) d'un membre de votre famille ou d'un proche ?

- OUI
- NON

Définition des termes :

Inhumation traditionnelle : mise en bière et enterrement.

Inhumation en cimetière naturel : enterrement dans un cimetière en carton ou linceul, de défunt ne porte rien qui ne soit non biodégradable sur lui.

Inhumation en urne biologique : incinération du corps du défunt, les cendres sont ensuite placées dans une urne et servent d'engrais à la plantation d'un arbre.

Incinération avec urne traditionnelle : incinération et dépose de l'urne au cimetière.

Incinération avec dispersion des cendres : incinération et dispersion des cendres du défunt dans le lieu souhaité, en accord avec les autorités.

Incinération et envoi des cendres dans l'espace ou sur la lune : incinération et envoi d'une partie des cendres du défunt en direction de la lune, ou en orbite autour de la terre pendant 2 ans.

Cryogénéisation : conservation complète du corps du défunt après le décès dans de l'azote liquide.

Neuroconservation : conservation du cerveau du défunt après le décès dans de l'azote liquide.

Q5 : Quel est votre niveau de connaissance des différents types d'inhumation suivants :

Sur une échelle de 1 à 7, «1» étant la première fois que vous entendez parler de ce type d'inhumation et «7» étant très au fait de ce type d'inhumation.

	Je n'en ai jamais entend u parler 1	2	3	4	5	6	Je connais très bien 7
Inhumation traditionnelle (mise en bière et enterrement)							
Inhumation en cimetière naturel							
Inhumation en urne biologique							
Incinération avec urne							
Incinération avec dispersion des cendres							
Incinération et envoi des cendres dans l'espace							
Incinération et envoi des cendres sur la lune							
Cryogénisation							

Neuro- conservation							
------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Q6 : Concernant les différents types d'inhumation listés ci-dessous, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions :

Sur une échelle de 1 à 7, «1» étant pas du tout d'accord «7» étant tout à fait d'accord et «N» étant ne sais pas.

**Ci-dessous inhumation traditionnelle signifie : mise en bière et enterrement.*

	Pas du tout d'acco rd 1	2	3	4	5	6	Tout à fait d'acco rd 7	Ne sais pas N
Le prix d'une inhumation traditionnelle* est élevé								
L'inhumation traditionnelle est écologique								
L'inhumation traditionnelle est simple à réaliser								
L'inhumation traditionnelle respecte le côté religieux								
Le prix d'une inhumation en								

cimetière naturel est élevé								
L'inhumation en cimetière naturel est écologique								
L'inhumation en cimetière naturel est simple à réaliser								
L'inhumation traditionnelle respecte le côté religieux								

Q7 : Concernant les différents types d'inhumation listés ci-dessous, veuillez dire dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions :

Sur une échelle de 1 à 7, «1» étant pas du tout d'accord «7» étant tout à fait d'accord et «N» étant ne sais pas.

**Ci-dessous inhumation signifie : crémation*

	Pas du tout d'accord 1	2	3	4	5	6	Tout à fait d'accord 7	Ne sais pas N
Le prix d'une inhumation en urne biologique est élevé								
L'inhumation en urne biologique est écologique								

L'inhumation en urne biologique est simple à réaliser								
L'inhumation en urne biologique respecte le côté religieux								
Le prix d'une incinération avec urne est élevé								
L'incinération avec urne est écologique								
L'incinération avec urne est simple à réaliser								
L'incinération avec urne respecte le côté religieux								
Le prix d'une incinération avec dispersion des cendres est élevé								
L'incinération avec dispersion des cendres est écologique								
L'incinération avec dispersion								

des cendres est simple à réaliser								
L'incinération avec dispersion des cendres respecte le côté religieux								

Q8 : Concernant les différents types d'inhumation listés ci-dessous, veuillez dire dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions :

Sur une échelle de 1 à 7, «1» étant pas du tout d'accord «7» étant tout à fait d'accord et «N» étant ne sais pas.

**Ci-dessous inhumation signifie : incinération et envoie des cendres sur la lune*

	Pas du tout d'accord 1	2	3	4	5	6	Tout à fait d'accord 7	Ne sais pas N
Le prix d'une incinération et envoi des cendres sur la lune/espace est élevé								
L'incinération et envoi des cendres sur la lune/espace est écologique								
L'incinération et envoi des cendres sur la lune/espace								

est simple à réaliser								
L'incinération et envoie des cendres sur la lune/espace le côté religieux								
Le prix d'une cryogénisation est élevé								
La cryogénisation est écologique								
La cryogénisation est simple à réaliser								
La cryogénisation respecte le côté religieux								
Le prix d'une neuroconservation est élevé								
La neuroconservation est écologique								
La neuroconservation est simple à réaliser								
La neuroconservation								

n respecte le côté religieux								
------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Q9 : Je sais déjà exactement la méthode d'inhumation que je souhaite pour moi :

Distribuez un pourcentage en fonction de votre connaissance de votre souhait en matière d'inhumation (total de 100%)

Oui	
Non	

Q10 : Je connais les souhaits en matière d'inhumation des membres de ma famille proches (parents/frères/sœurs) ?

Distribuez un pourcentage en fonction de votre connaissance de ses souhaits en matière d'inhumation (total de 100% par personne).

Parent(s)	
Frère(s)	
Sœur(s)	
Ami(s) proche(s)	

Q11 : J'ai déjà beaucoup discuté de mes funérailles avec mes proches ?

Distribuez un pourcentage en fonction de vos discussions sur le sujet avec vos proches (total de 100% par personne).

Parent(s)	
Frère(s)	
Sœur(s)	
Ami(s) proche(s)	

Q12 : Je pense que mes proches connaissent mes attentes en matière d'inhumation ?

Distribuez un pourcentage en fonction de la connaissance que vos proches peuvent avoir de vos attentes en matière d'inhumation (total de 100% par personne).

Parent(s)	
Frère(s)	
Sœur(s)	
Ami(s) proche(s)	

Q13 : De quelle manière souhaitez-vous être inhumé ?

Distribuez un pourcentage pour chaque catégorie en fonction de votre souhait pour chaque type d'inhumation (total de 100%).

Neuroconservation	
Incinération avec dispersion des cendres	
Incinération et envoi des cendres dans l'espace ou sur la lune	
Incinération avec urne traditionnelle	
Inhumation en cimetière naturel	
Inhumation en urne biologique	
Cryogénisation	
Inhumation traditionnelle	
Autre (précisez)	

Q14 : J'ai choisi ou choisirai un mode d'inhumation qui est motivé en particulier par :

Distribuez un pourcentage pour chaque catégorie en fonction de votre souhait pour chaque type d'inhumation (total de 100%).

Qui respecte l'environnement	
Qui respecte ma religion	
Qui respecte les traditions et habitudes dans mon entourage	
Qui respecte l'avis de mes proches	

Qui ne soit pas trop cher	
Qui ne choque pas mes proches	
Qui me donne la possibilité d'être réanimé dans le futur	
Qui me permette de laisser une trace de mon passage sur terre	
Je ne suis pas encore totalement fixé	

Q15 : Avez-vous une assurance obsèques (prise en charge des frais de vos funérailles) ?

- OUI
- NON

Q16 : À propos des cimetières, vous diriez que :

Sur une échelle de 1 à 7, «1» étant pas du tout d'accord et «7» étant tout à fait d'accord.

	Pas du tout d'accord 1	2	3	4	5	6	Tout à fait d'accord 7
C'est uniquement un lieu de recueillement							
Cela peut être un lieu de promenade							
La présence de verdure est importante							
La présence d'édifices religieux est important							

L'entretien des allées et parties publiques est important							
---	--	--	--	--	--	--	--

Q17 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes:

Sur une échelle de 1 à 7, «1» étant pas du tout d'accord et «7» étant tout à fait d'accord .

Aspect financier :

	Pas du tout d'accord 1	2	3	4	5	6	Tout à fait d'accord 7
Un enterrement ne devrait pas coûter cher.							
Le prix n'a pas d'importance.							

Aspect écologique :

	Pas du tout	2	3	4	5	6	Tout à fait

	d'acco rd 1						d'acco rd 7
La question environnementale n'est pas importante pour des funérailles .							
L'inhumation ne doit pas nuire à l'environnement.							
Mon choix d'inhumation sera basé sur des critères environnementaux.							

Aspect religieux :

	Pas du tout d'acco rd 1	2	3	4	5	6	Tout à fait d'acco rd 7
La religion n'est pas importante pour moi.							
C'est la religion qui définit mon choix.							

Aspect familial :

	Pas du tout	2	3	4	5	6	Tout à fait

	d'acco rd 1						d'acco rd 7
Si un de mes proches est en désaccord avec mon choix d'inhumation, je pourrais changer d'avis.							
Je suis souhaite convaincre un de mes proches d'utiliser un type d'inhumation.							
Le type d'inhumation que je choisis doit être une aide psychologique pour mes proches							

Caractéristiques sociodémographiques

Q18: Vous êtes un(e)...

- Homme
- Femme

Q19: Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? [Un seul choix possible]

- Moins de 20 ans
- 20 - 24 ans
- 25 - 29 ans
- 30 - 34 ans
- 35 - 39 ans
- 40 - 44 ans
- 45 - 49 ans
- 50 - 54 ans
- 55 - 59 ans
- 60 - 64 ans
- 65 - 69 ans
- 70 - 74 ans
- 75 ans et plus

Q20: Quelle est votre profession ? [Un seul choix possible]

- Cadre
- Employé(e)
- Etudiant(e)
- Indépendant(e)
- Ouvrier(ère)
- Pensionné(e)
- Personne au foyer
- Profession libérale
- Sans emploi
- Autre (précisez): ...

Q21: Veuillez indiquer la composition de votre ménage [Un seul choix possible]

- Couple sans enfant
- Couple avec 1 enfant
- Couple avec 2 enfants
- Couple avec 3 enfants ou plus
- Personne seule
- Personne seule avec 1 enfant
- Personne seule avec 2 enfants
- Personne seule avec 3 enfants ou plus

Q22: Veuillez indiquer votre code postal: ...

Q23: Veuillez indiquer votre dernier diplôme obtenu:

- Premier degré
- Deuxième degré
- Troisième degré
- Quatrième degré

Q24 : Êtes-vous :

Toutes les réponses de ce questionnaire seront totalement anonymes

- Bouddhiste
- Catholique
- Hindouiste

- Juif(e)
- Musulman(e)
- Protestant(e)
- Autre religion (veuillez préciser :)
- Athé(e)/sans confession religieuse

Q25 : Sur le plan religieux, vous définissez vous comme :

- Non pratiquant
- Pratiquant occasionnel
- Pratiquant régulier